

LE PETIT JOURNAL

S A I N T - J E A N N A I S

BULLETIN MUNICIPAL N° 10 • PRINTEMPS 2019



Le nouveau Plan Local d'Urbanisme



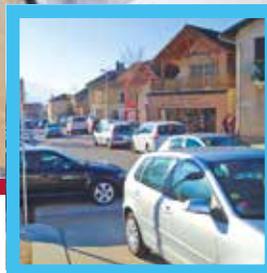
FINANCES

Les investissements
2019



GRAND DÉBAT NATIONAL

Les contributions
saint-jeannaises



VIE QUOTIDIENNE

Etude sur
les déplacements

VILLAGE DE
SAIN T J E A N
DE MOIRANS

EDITO	03
BRÈVES DE SAINT-JEAN	04
VIE MUNICIPALE : cérémonie des vœux	05
CCAS : Mieux connaître la population et ses besoins	09
DOSSIER : Le nouveau Plan Local d'Urbanisme	10
VIE MUNICIPALE : Circulation et déplacements dans la commune	14
FINANCES : Le budget 2019	16
VIE ÉCONOMIQUE : Tous au marché !	19
TRAVAUX : Les réalisations de ces derniers mois	20
PROJETS : Avancée des grands projets	21
CITOYENNETÉ : Le grand débat national	22
PORTRAITS CROISÉS : Questionnaire commun	30
EXPRESSION POLITIQUE	32
FÊTES ET ANIMATIONS	34
JEUX - CONCOURS : Voici les gagnants	35
JEUX - CONCOURS : La photo-mystère	36



Depuis plusieurs mois maintenant, les chaînes d'infos, mais aussi les radios, nous rappellent les terribles événements survenus lors des manifestations des gilets jaunes. Entre "l'acte 1", de novembre 2018 et "l'acte 18" de mars dernier, une aggravation des violences est observée. Certains comportements sont irrespectueux des institutions, de la République Française, et sont bien évidemment répréhensibles. Personne ne peut cautionner le vandalisme, même s'il a été commis sous le coup d'une colère liée, en grande partie, aux injustices sociales.

On peut d'ailleurs s'interroger sur l'intérêt de marteler ces agissements à longueur de journée, voire de semaines... Surtout que pendant que nos petits écrans nous montraient en boucle ces "cassages", une autre manifestation avait lieu, manifestation d'envergure et pacifiste, organisée par des jeunes. C'était "La Marche pour le Climat". On en a certes un peu parlé, mais sûrement pas assez, et sans doute sans insister sur le fait que ces manifestations, - j'oserais le terme de déambulations tant l'ambiance était bon enfant et sereine - qui avaient lieu dans différentes villes de France au même moment, étaient l'apanage des jeunes générations, très inquiètes pour leur avenir sur cette planète que l'on détériore, insidieusement, mais certainement.

J'ai assisté, le 5 mars dernier, à une conférence des maires au Pays Voironnais, sur ce sujet précis. Les échanges qui ont suivi les interventions des deux animateurs ont

montré combien le développement durable constitue une préoccupation quotidienne de tous les maires. Mais ils ont aussi rappelé que, même si au niveau d'un territoire communal, voire intercommunal, des actions pouvaient être entreprises, c'était bien au niveau national, européen et mondial que les orientations devaient être fixées et des décisions fortes prises en faveur de l'environnement et de l'écologie.

Cependant, le Pays Voironnais, à son niveau intercommunal, agit et met en place des actions concrètes. Chaque décision prise en commission l'est en tenant compte des impacts sur l'écologie et sur l'environnement dans son ensemble. Il me semble important de le rappeler !

Au niveau communal également, des actions sont mises en place, même si on peut estimer qu'elles ne se concrétisent pas assez vite et qu'elles ne sont pas assez nombreuses. Pour rester dans le cadre de "La Marche pour le Climat", je souligne l'action entreprise par nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, qui œuvrent pour mettre en place un "Pedibus" permettant de rejoindre le centre village à pied. Je souhaite de tout cœur qu'ils soient entendus et accompagnés dans cette action par chacun d'entre nous.

Comme cela a été dit lors de cette conférence, "agissons sur ce que l'on peut faire en direct, et sensibilisons pour le reste".

C'est effectivement bien le message que la jeunesse veut transmettre aux autres générations.

Laurence Béthune, Maire





LA FIBRE : Première phase

La première phase de l'installation du réseau fibre optique, portée par le département, avec le projet RIP-THD, se termine sur Saint-Jean. Il s'agit de la constitution de "l'épine dorsale" ("backbone" en français) du réseau. La deuxième phase, qui va débuter prochainement, verra l'installation de ramifications qui aboutiront aux armoires ou coffrets qui permettront à partir de 2021 aux fournisseurs d'accès de raccorder les abonnés.



La croix est à l'abri !

Avec les travaux de construction de la nouvelle MPT et du centre de loisirs, vous avez tous constaté la disparition de la croix située à l'angle de la Rue du Billoud et du Chemin de la Mirabelle. La croix a été démontée et déposée dans les locaux des Services Techniques, pour éviter qu'elle ne soit dégradée lors du chantier. Lorsque les travaux seront terminés, elle retrouvera sa place.



Les insectes ont retrouvé leur hôtel

Un hôtel 4 étoiles à insectes avait été fabriqué et installé à côté de la mare par les élèves de deux classes de CP et de CM2 de l'école Vendémiaire. Il a malheureusement été dégradé par des personnes mal intentionnées. Il vient de reprendre sa place, grâce au travail de Virginie Wahl et Michel Buenerd, que nous remercions. Souhaitons que cet aménagement perdure et soit respecté par les visiteurs de la mare.



Allez prendre le bus en vélo !

La ligne 4, qui permet de rejoindre la Garenne en passant par Coublevie et la gare de Voiron, démarre à présent de la plateforme sportive. Nous oeuvrons pour obtenir son prolongement à l'Archat, voire à la gare de Moirans. En attendant, pour permettre aux habitants qui sont un peu éloignés de la plateforme sportive d'y venir en vélo, nous avons installé un arceau pour qu'ils puissent y attacher leur bicyclette. S'il s'avère que ce parking est très utilisé, nous en installerons d'autres. Nous vous rappelons que pour être maintenue, cette ligne doit être fréquentée. Alors, prenez le bus !

Cérémonie des vœux

“Nous construisons l’avenir !”

Le 4 janvier 2019, s’est tenue la cérémonie des vœux. Même si cette cérémonie est déjà ancienne, il nous a paru important de reprendre le discours prononcé par Laurence Béthune afin que chaque Saint-Jeannais en ait connaissance. Son allocution reste en effet d’actualité, puisque c’est tournée vers l’avenir que notre maire a accueilli les nombreuses personnes présentes.

Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations,
Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués,
Mesdames, Messieurs,

Je dois tout d’abord vous présenter les excuses d’Amélie Girerd et d’André Valini qui ne pouvaient être avec nous ce soir mais qui m’ont cependant demandé de présenter leurs meilleurs vœux à l’ensemble des Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais. J’excuse également Jean-Paul Bret, retenu par d’autres obligations.

C’est avec grand plaisir que je vous retrouve ce soir pour cette 5^{ème} cérémonie des vœux depuis notre élection...

Je vous remercie tous pour votre présence, nombreuse, qui nous touche beaucoup.

Nous sommes heureux d’avoir à nos côtés nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, fraîchement élus d’ailleurs pour certains d’entre eux. Je les remercie encore d’être là parmi nous ce soir, j’en suis très fière, et les félicite à nouveau pour leur élection et leur investissement pour Saint-Jean ! Leur motivation est entière, et je ne doute pas un seul instant qu’ils sauront terminer et concrétiser les projets déjà commencés en 2018 par leurs pairs. C’est donc au cours de cette année par exemple que sera concrétisé le projet de skate-park et d’aire de jeux pour enfants.

Ce projet tarde à voir le jour - c’est vrai - mais nous avons voulu nous inscrire avec eux dans une démarche de co-construction ; où chacun a sa place avec ses envies, ses souhaits mais aussi avec la prise en compte des contraintes liées à l’élaboration d’un projet final, aux financements, aux délais et règlementations en vigueur...

Je ne reviendrai pas sur les projets dont j’ai déjà eu l’occasion de vous parler l’an dernier, et pour lesquels vous avez pu vous rendre compte de l’état d’avancement dans notre dernier Petit Journal.

Le café et la maison de santé sont commencés ; la construction de la MPT, du CLSH et de la salle des mariages accessible devrait débiter au cours du 1^{er} trimestre 2019.

Avant de parler de

cette année commencée il y a quelques jours, permettez-moi cependant de remercier à nouveau toutes celles et ceux qui ont participé à nos côtés aux manifestations liées à la commémoration de l’armistice du 11 novembre 1918, appréciées et émouvantes si l’on en croit les retours très positifs que vous nous avez faits. Un merci particulier aux directeurs des deux écoles, qui sont présents ce soir, et à leurs équipes, pour leur investissement dans cette cérémonie du souvenir, et aux associations locales et extérieures pour leur aide et le temps passé aux recherches et à l’organisation générale.

Je profite de cet instant pour vous remercier aussi pour votre présence lors du lancement des illuminations des quartiers des Cordeliers, de la Patinière et du centre village. Quel plaisir pour nous que de voir autant de Saint-Jeannais se côtoyer, partager qui un vin chaud, qui une soupe, qui un chocolat... et voir les yeux ébahis des enfants devant la mise en lumière... Merci !

Je remercie aussi les administrations avec lesquelles nous travaillons en étroite collaboration, les associations, dont j’ai déjà parlé, qui constituent les forces vives dont notre commune a besoin et sur lesquelles je sais pouvoir appuyer notre action. Ils font tous un travail magnifique pour la vie de notre commune.

Les entreprises et les commerces de Saint-Jean répondent toujours présents lors des manifestations municipales, leur accompagnement nous est précieux.

C’est pourquoi depuis le mois de septembre dernier, a été mis à la disposition de l’association de Centr’Alp et à sa demande, une salle pour permettre le temps de midi la mise en place d’acti-



vités pour le personnel des entreprises de cette zone d'activités. Je sais d'ailleurs que nombre de Saint-Jeannais y travaillent !

Je remercie très chaleureusement les forces de la gendarmerie de Moirans et de Renage, et les pompiers avec lesquels nous entretenons des relations régulières. Ils font preuve d'une grande réactivité ! Qu'ils reçoivent ce soir toute ma reconnaissance.

Merci enfin aux élus qui nous font l'amitié d'être présents ce soir.

Aboutissement du PLU

Mon équipe et moi-même n'avons pas la nostalgie du passé. Bien évidemment, nous sommes convaincus, comme vous tous, que l'avenir s'appuie sur le passé et que tout ne doit pas être balayé. Mais nous sommes aussi convaincus qu'un village, pour continuer d'exister, doit évoluer.

J'ai pu échanger lors du congrès des maires à Paris en novembre dernier et aussi lors de la cérémonie à l'Élysée, avec des maires des départements de la Meuse, de la Sarthe, de

la Haute Saône, de la région Provence Alpes Côte d'Azur aussi qui, la larme à l'œil et des sanglots dans la voix, me racontaient comment leur village, petit à petit, insidieusement, s'appauvriissait pour ne devenir qu'un "désert communal": des populations qui ne s'installent plus, notamment des couples avec de jeunes enfants ; une population sur place vieillissante ; des services de proximité qui ferment, les médecins qui refusent de s'installer, les écoles qui elles aussi ferment leurs portes... Voilà la triste réalité de certaines communes qui n'ont pas pu ou pas su prendre en compte les évolutions rendues pourtant indispensables.

C'est pourquoi nous avons souhaité réviser le PLU. Si nous nous sommes engagés dans ce projet ô combien délicat, c'est bien justement pour préserver notre identité de village, tout en répondant aux besoins et demandes des Saint-Jeannais. C'est pour maîtriser les évolutions indispensables, même si nous sommes contraints par des échelons supra-communaux. Je n'en dirai pas plus ce soir sur le PLU puisqu'une réunion publique aura lieu le 12 février prochain afin de donner

Un village pour continuer d'exister doit évoluer



Arthur, élu du Conseil Municipal des Enfants, s'est exprimé au micro, pour présenter les projets sur lesquels son conseil réfléchit, du skate-park aux problèmes de circulation dans notre village.

à ceux qui le souhaitent toutes les informations nécessaires à sa bonne compréhension ; et lever ainsi – je l'espère très sincèrement – les craintes ou les doutes qui nous ont été rapportés.

Mais permettre l'évolution de notre village, c'est aussi pour que Saint-Jean, pôle d'appui du Pays Voironnais, puisse faire entendre sa voix. Car comment s'affronter aux grandes communes et défendre son point de vue si plus rien n'est à défendre ?

Saint-Jean ne sera pas un désert médical

mais bien au contraire pour construire l'avenir. Pour chaque projet mené, nous essayons en effet d'anticiper ce que sera Saint-Jean dans 20 ans ; pour ne pas être au pied du mur le moment venu... et sans aucun jeu de mots...

Vous l'aurez compris, nous construisons l'avenir ! C'est donc avec beaucoup

de plaisir et de bonheur, que je vous informe ce soir que Saint-Jean ne sera pas un désert médical de plus ! Oui, des médecins, de jeunes médecins, ont décidé de s'installer à Saint-Jean. Oui, deux orthophonistes, une infirmière ont décidé de s'installer dans la maison de santé pluriprofessionnelle.

Oui, une diététicienne, une psychologue clinicienne ont décidé de venir renforcer cette belle future équipe de professionnels de santé !

Nous en sommes ravis, honorés même, et les remercions pour le travail collaboratif mené ensemble depuis plusieurs mois maintenant, et pour la confiance qu'ils nous témoignent. Je remercie aussi nos deux architectes, très à l'écoute de nos demandes et réactifs aux nombreux mails envoyés.

C'est aussi un gérant de notre futur café/restaurant qui va être choisi en avril prochain, qui aura notamment comme lourde tâche de redynamiser notre centre village et en faire un espace de rencontre et de partage ; bref un lieu de vie...

L'année 2019 sera donc tournée vers d'autres projets, certains visant les publics les plus jeunes et les plus fragiles :

Ce sera la rénovation de la prébende, maison située en face de la crèche, qui va être lancée au cours du 2ème trimestre ; cette prébende qui s'abimait depuis de nombreuses années, faute d'un entretien régulier, et qui nous a été donnée, à notre demande, par le diocèse pour en faire un lieu à vocation sociale : un local en rez-de-chaussée sera dédié à la petite enfance, au RAM notamment et aux assistantes maternelles agréées

Ce sera donc aussi le début de la construction de la MPT et du centre de loisirs sans hébergement, afin d'accueillir nos enfants dans des locaux adaptés, les plus agréables possibles ;

Ce sera la remise des études concernant notre école publique, dont les murs deviennent étroits malgré une nouvelle construction en 2014, sans doute peu réfléchi ;

Ce sera la rénovation du premier étage de la prébende pour y faire un logement social, afin d'accueillir une famille aux revenus très modestes ;

Ce sera une réflexion que nous avons



Comme chaque année, la municipalité a souhaité que cette cérémonie soit l'occasion d'un moment culturel offert à la population. Le groupe " 3 nuances de gris ", composé de Bruno Hog (guitare et chants), Pierre Bégot (clarinette et chants) et Joris Hog (batterie) a enthousiasmé le public, invité à participer.

souhaité lancer en fin d'année 2018 sur le Centre Communal d'Action Sociale.

Soucieux du bien-être de tous, et attentifs aux plus fragiles d'entre nous, il nous semble en effet important de renforcer ses missions : consolider celles qui existent déjà, les améliorer ; mais aussi en inventer d'autres, répondant à un public plus varié, et souvent mal connu. C'est ainsi que nous avons confié cette lourde tâche à deux services civiques, Chloé et Laetitia, arrivées en décembre dernier, dont je suis certaine qu'elles la mèneront avec beaucoup de réussite, tant elles sont toutes les deux motivées par ce projet. Vous aurez d'ailleurs peut-être l'occasion de les rencontrer puisqu'elles vont mener une enquête sur le CCAS auprès de certains d'entre vous. Je les remercie de leur présence ce soir.

Ce sera l'embellissement du site internet officiel de la commune, qui se fait attendre, mais qui sera encore plus beau !

Ce sera aussi le lancement d'un concours de peintres en vue d'enrichir les murs de la nouvelle salle des mariages. Au regard de la qualité des tableaux présentés lors de l'expo d'art de novembre dernier, il nous a en effet semblé souhaitable de mettre en valeur les compétences locales... Ce tableau devra représenter les symboles de la République Française.

Les modalités de participation, de même que le cahier des charges,

doivent encore être travaillés, mais seront communiqués par le biais du Vivre Ensemble de Mars prochain. J'encourage donc tous nos artistes locaux à participer ;

Ce sera aussi la continuité des discussions entamées avec l'AREA, commencées en 2015 concernant les nuisances sonores liées au trafic de l'autoroute. Si elles peuvent parfois être difficiles, force est de constater cependant qu'un merlon est enfin en cours de réalisation ; nous sommes donc entendus et allons faire en sorte de continuer à l'être ;

Ce sera enfin une étude sur la circulation à Saint-Jean que nous avons souhaité mener, en parallèle de la révision du PLU, au regard des remarques nombreuses concernant les déplacements.

Tous ces projets ont des coûts, bien évidemment... Mais rassurez-vous, les impôts des Saint-Jeannais, vos impôts communaux, n'augmenteront pas en 2019, comme cela est le cas depuis le début de notre mandat : 0 % d'augmentation des impôts communaux depuis 2014 et même une baisse !

Financement des projets

Pour financer en partie ces projets, nous avons demandé des subventions ; certaines d'entre elles nous ont été accordées après la remise d'un dossier répondant à des critères précis ou des priorités : ce sont les subventions de l'Etat, du Conseil départemental, du

Pays Voironnais...

Je remercie d'ailleurs ces institutions pour la confiance qu'elles nous témoignent depuis 2014 puisque nous avons été subventionnés jusqu'à présent sur tous les dossiers que nous avons présentés. Je remercie particulièrement Amélie Girerd, notre conseillère départementale, pour son écoute et son soutien pour défendre nos projets.

Mais d'autres ont dû être arrachées de haute lutte, à force d'argumentations, de pièces à fournir et de notes à rédiger. Il a fallu

convaincre, car rien n'était gagné ! J'en profite pour remercier notre DGS, Madame Boizot, qui à mes côtés, a fait preuve de beaucoup d'énergie et d'abnégation. C'est ainsi que nous avons reçu une dotation de 200 000 € de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et 382 000 € de la Caisse d'Allocations Familiales pour le centre de loisirs.... Inutile de vous dire combien nous sommes satisfaits de ces nouvelles ! Je remercie très sincèrement la Région et la CAF pour leur aide au financement de ces projets importants pour Saint-Jean.

Mais si nous avons pu obtenir ces dotations, c'est aussi parce que les dépenses de la commune sont maîtrisées et que le budget présenté donne

**Tous les projets
que nous avons
présentés ont été
subventionnés**

confiance. Deux autres actions ont besoin de vous pour perdurer :

C'est le marché du mardi et du vendredi matin, qui peine à atteindre ses objectifs. Malgré nos marchés festifs, dont celui lié aux illuminations qui a remporté un franc succès, peu de personnes fréquentent nos commerçants. Deux d'entre eux envisagent d'ailleurs de ne plus venir.

L'enquête qui est en cours depuis le marché de Noël nous permettra de mieux cibler vos besoins et envisager avec les commerçants une autre organisation, si cela est possible pour eux ! C'est la ligne 4 du bus du Pays Voironnais, qui dessert notre commune et qui était attendue. Nous avons dû argumenter pour l'obtenir. Elle est actuellement expérimentale. Mais la fréquentation n'est pas suffisante à l'heure actuelle pour qu'elle perdure. Nous avons accompagné l'association Ensemble pour Saint-Jean qui demandait au Pays Voironnais son extension jusqu'au quartier des Cordeliers et la gare de Moirans. A été obtenu un nouvel arrêt à la plateforme sportive. Le Pays Voironnais est à nos côtés, à notre écoute, mais ne pourra rester cependant dans cette perspective si la fréquentation reste trop faible et génère trop de pertes financières.

J'en profite pour remercier Jean-Paul Bret, Président du Pays Voironnais, avec lequel les relations sont cordiales ; j'oserais même dire amicales, empruntes d'écoute, de respect et de confiance mutuelles. L'assemblée communautaire et lui-même répondent toujours à nos demandes, et soucieux d'un Pays Voironnais fort, contribuent autant que faire se peut à la dynamisation de notre territoire voironnais, et à celle de nos communes respectives dont Saint-Jean-de-Moirans. Merci aussi au personnel

communautaire pour son aide et ses conseils avisés. Tous ces projets sont bien évidemment portés par une équipe, dont je suis la porte-parole. Rien n'est fait sans elle, et tout est réfléchi et construit avec elle.

Je remercie à nouveau tous les membres de mon équipe d'élus, cette majorité municipale avec laquelle j'ai le plus grand des bonheurs à travailler chaque jour. Je ne vais pas les citer tous, - vous les connaissez ! - mais chacun à son niveau, apporte sa pierre à l'édifice. Derrière chacun des projets menés, il y a des femmes et des hommes de bonne volonté, motivés, ne ménageant ni leur temps ni leur énergie. Tous sont fidèles à ce qu'ils sont, humbles mais opiniâtres dans leur action ; honnêtes et engagés quand il s'agit de défendre notre commune, et toujours à votre écoute...

Notre action est depuis le début portée par des valeurs de respect des institutions, respect du bien commun, respect des autres, des valeurs de tolérance, de solidarité. Nous agissons toujours dans l'intérêt général. Nous n'allons sans doute pas assez vite - et nous sommes les premiers à le regretter - mais sommes et restons à vos côtés pour vous défendre et défendre notre belle commune.

Je remercie l'ensemble des membres du conseil municipal, majorité et opposition, qui chacun dans leur rôle, contribuent à ce bel exercice de démocratie locale que j'ai plaisir à animer. Je note d'ailleurs que notre gouvernement devant les difficultés récentes s'est souvenu du rôle des communes et n'a pas manqué de faire appel aux élus locaux probablement un peu tard

pour tenter d'apaiser les tensions sociales qui se sont exprimées violemment en fin d'année 2018. Si chacun comprend bien les enjeux locaux, il en va parfois différemment de la portée des politiques européennes. Aussi, je rappellerai que notre politique locale s'inscrit dans un cadre national et européen. Les élections européennes qui se dérouleront en mai prochain constituent un enjeu important ; j'espère donc que la participation sera significative, le risque de voir émerger des positions extrémistes n'ayant jamais été aussi important. Si notre majorité municipale est en opposition au libéralisme échevelé actuellement porté par les institutions européennes, nous sommes cependant convaincus qu'une autre construction européenne est possible, reposant davantage sur la démocratie et la solidarité.

Je remercie aussi tous les agents municipaux, qui travaillent à nos côtés et mettent en œuvre notre politique avec beaucoup de loyauté. Ils sont également force de propositions, nous alertent aussi parfois. Leur collaboration est précieuse, et nous en sommes bien conscients. Merci à eux pour le travail de qualité qu'ils accomplissent au quotidien.

Je souhaite aussi remercier les Saint-Jeannais, toujours plus nombreux, qui travaillent à nos côtés dans le cadre des comités consultatifs et comités de pilotage, et qui nous aident dans l'organisation des manifestations municipales. Leur regard extérieur et leurs observations toujours constructives, nous permettent de mieux prendre en compte les demandes de tous. Merci à eux aussi pour leur investissement bénévole.

Je terminerai en vous souhaitant une très belle année 2019 : la santé d'abord, sans quoi rien n'est possible ; l'épanouissement professionnel pour ceux qui sont en activité ; une belle retraite pour les autres, de belles satisfactions personnelles et familiales, et pour chacun, une multitude de petits bonheurs tout au long de l'année pour oublier les moments difficiles que tous nous connaissons.

Au nom du conseil municipal, je vous présente, ainsi qu'à vos familles et vos proches, mes meilleurs vœux.

**Nous agissons
toujours
dans l'intérêt
général**



Mieux connaître la population et ses besoins

La municipalité s'est engagée dans une réflexion sur le Centre Communal d'Action Sociale, afin de vérifier s'il répond aux besoins de la population et de développer ses actions. Nous réalisons donc cette année l'Analyse des Besoins Sociaux de notre commune. Le bureau d'études Compas a réalisé le portrait démographique de Saint-Jean en se basant sur les données statistiques publiques.

En passant en revue de grandes thématiques (la structure des ménages, les jeunes, les seniors, la petite enfance, le handicap, la pauvreté et les ressources du territoire), le travail quantitatif de ce bureau d'études a mis en relief plusieurs caractéristiques démographiques propres à Saint-Jean-de-Moirans.

Le peuplement et le logement

Saint-Jean-de-Moirans se distingue des communes voisines par sa croissance démographique : sa population a augmenté de 11% entre 2010 et 2015¹ quand celle du Pays Voironnais n'a augmenté que de 3%. Cette croissance s'explique notamment par un solde migratoire positif (en 2015, il y a eu 40 arrivées en plus par rapport au nombre de départs). Les nouveaux habitants sont de jeunes couples en âge d'avoir des enfants, ce qui influe sur le solde naturel (en 2015, il y a eu 30 naissances en plus par rapport au nombre de décès)². Cette croissance démographique conjuguée à la diminution de la taille des ménages³ implique la construction de nouveaux logements au nombre

de 10 par an. Sans cela, la population saint-jeannaise ne compterait plus que 2990 habitants à l'horizon 2035.

Mobilités professionnelles

Ce portrait de territoire a mis en exergue l'importante mobilité professionnelle des habitants. Avec un taux de polarisation⁴ de 0,66, Saint-Jean-de-Moirans est considérée comme une commune résidentielle : 87% des actifs qui y vivent sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (soit 1 240 actifs). A l'inverse, 80% des personnes qui travaillent sur le territoire résident dans des communes voisines (760 personnes).

Les seniors

A Saint-Jean-de-Moirans, la part des personnes de plus de 60 ans était de 20% (soit 680 personnes) en 2015. Cette proportion est amenée à s'accroître dans l'avenir compte tenu du vieillissement des baby-boomers et de l'augmentation de l'espérance de vie. En 2040, les plus de 60 ans représenteraient ainsi 29,2% des Saint-Jeannais. Cette évolution, bien que naturelle et observable à l'échelle métropolitaine, doit amener les collectivités à anticiper

les modes d'accompagnement et de prise en charge de cette population. Ceci est d'autant plus important que le ratio aidants/aidés va passer de 11 à 4 aidants par personne aidée d'ici 2030. Dans ce contexte, les solidarités interpersonnelles devront être compensées et la commune, en tant qu'acteur de proximité, sera amenée à jouer un rôle important pour faire face aux conséquences sanitaires et sociales du vieillissement de la population.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le rapport complet en mairie ou sur le site internet de la commune.

1-Date du dernier recensement par l'INSEE.

2-Âgés de 30 à 50 ans ils participent au rajeunissement de la population : l'âge médian est passé de 67 à 39 ans en une quinzaine d'années.

3- Elle est notamment due au vieillissement de la population et à la progression des couples sans enfant et des ménages d'une personne seule. A Saint-Jean-de-Moirans, la taille des ménages est passée de 3,3 personnes à 2,5 en une cinquantaine d'années. Cela impacte le nombre de ménages : alors qu'en 1960, 100 personnes pouvaient se regrouper en 30 logements, aujourd'hui cela nécessite 40 logements.

4-Nombre d'emplois présents sur le territoire / Nombre d'actifs occupés résidant sur le territoire. A Saint-Jean-de-Moirans cela équivaut à 971/1480.

Les actrices de cette analyse

Deux jeunes femmes ont été engagées dans le cadre d'un service civique pour réaliser l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de notre commune :

Chloé Mollard, 23 ans, Licence en sociologie générale, Maîtrise en sociologie des migrations, Master professionnel Études et Diagnostics Sociologiques.

Laetitia Charvoz, 23 ans, Licence de psychologie, Master Sciences Sociales, parcours Vieillesse Sociétés Technologies.



Le nouveau Plan Local d'Urbanisme

Qu'est-ce que le PLU, à quoi sert-il ?

Le Plan Local d'Urbanisme est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il a été institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 2000 pour remplacer l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS). Par la suite, la loi Grenelle II de l'environnement de 2010 et la loi pour l'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové (ALUR) de 2014 ont fait évoluer les PLU et s'imposent aux règlements d'urbanisme. Elles sont déclinées à travers le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et les schémas de secteur dont fait partie le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Pays Voironnais. Les principaux impacts de ces règlements sur le PLU sont :

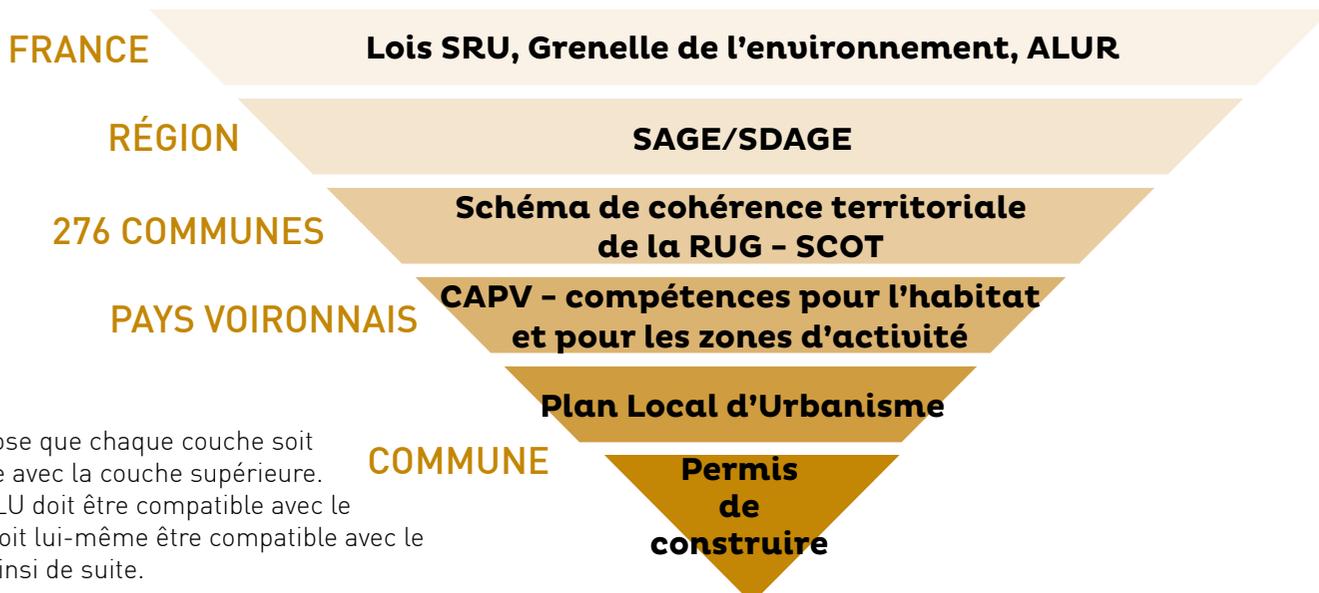
► des objectifs de construction de logements, dont des loge-

ments sociaux, avec des objectifs de densité afin de limiter l'étalement urbain

- des objectifs de protection des zones agricoles
- des objectifs de protection de l'environnement
- la prise en compte des problématiques de déplacements et d'accès aux services.

Les objectifs de production de logements et de limitation de l'étalement urbain peuvent paraître contradictoires. C'est la raison pour laquelle le SCOT impose des minima de densité, selon les zones considérées. Et depuis la loi ALUR, le Coefficient d'Occupation du Sol (COS) a été supprimé pour aller dans ce sens.

L'élaboration du PLU se fait en prenant en compte des documents dits supra-communaux

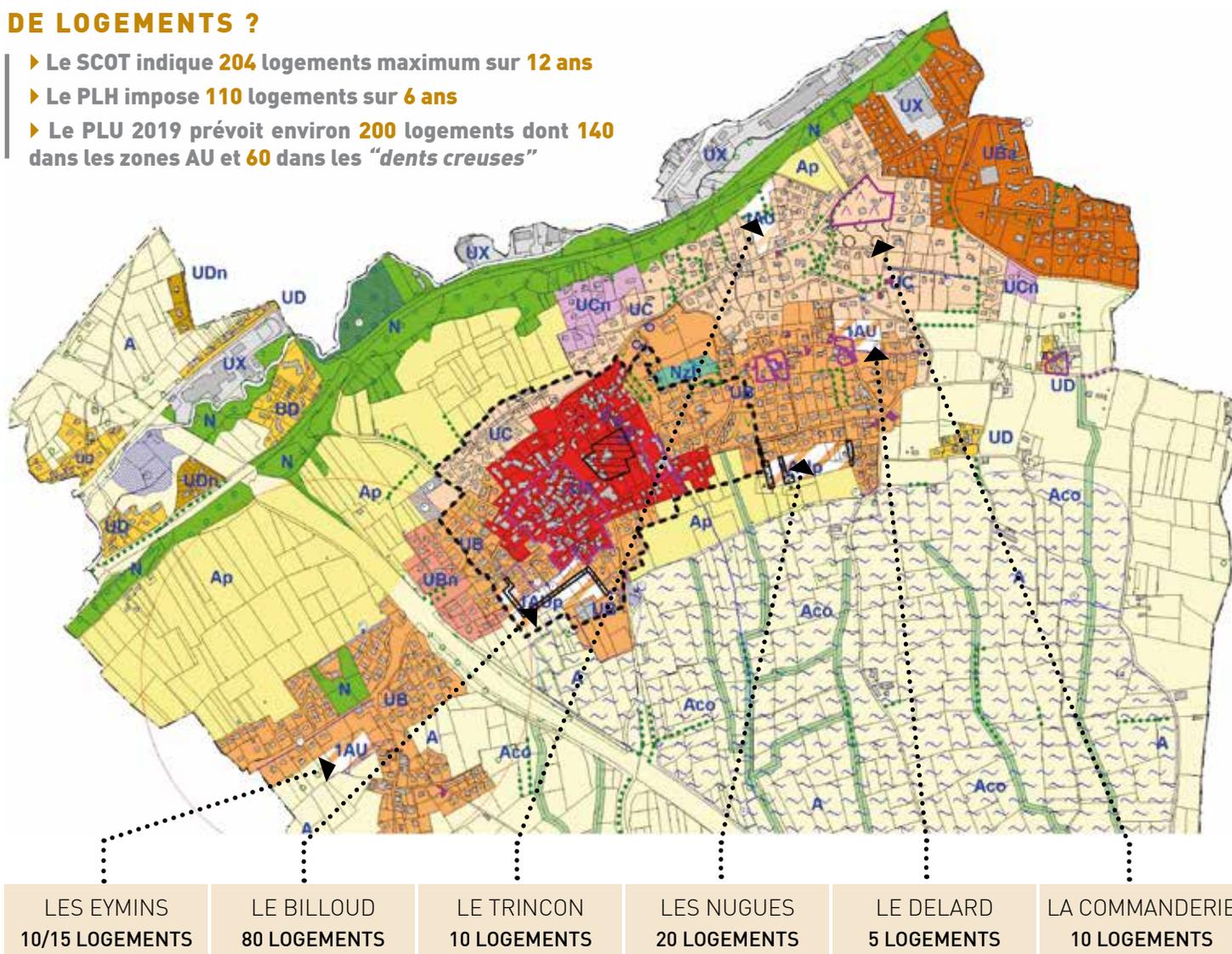


La loi impose que chaque couche soit compatible avec la couche supérieure. Ainsi, le PLU doit être compatible avec le PLH, qui doit lui-même être compatible avec le SCOT, et ainsi de suite.

Les objectifs de production de logements

COMBIEN DE LOGEMENTS ?

- ▶ Le SCOT indique **204** logements maximum sur **12 ans**
- ▶ Le PLH impose **110** logements sur **6 ans**
- ▶ Le PLU 2019 prévoit environ **200** logements dont **140** dans les zones AU et **60** dans les "dents creuses"



Des logement répartis sur la commune. Des zones de petite taille à l'exception du Billoud. Nombre total de logements dans les zones AU : 140

Le logement social

Le logement social a pour vocation de permettre aux ménages à revenus modestes de se loger dans de bonnes conditions. Les standards actuels de qualité des logements sociaux, dont un des objectifs est de réduire les charges locatives, contribuent à gommer progressivement l'image négative du logement social. La législation impose aux PLU de produire des logements sociaux en nombre suffisant. Pour une meilleure intégration, la commune de St-Jean-de-Moirans a choisi de privilégier la mixité sociale en imposant que chaque opération d'ensemble compte un certain nombre de logements sociaux qui seront ainsi répartis sur l'ensemble de la commune.



Logement social à Monteuil

Pourquoi refaire le PLU de 2013

Les problèmes du PLU de 2013 :

- ▶ un diagnostic insuffisant (données agricoles obsolètes, pas de diagnostic environnemental),
- ▶ des zones de développement privilégiant l'urbanisation du coteau, fondées sur des données insuffisantes, et aggravant les problèmes de déplacement, en particulier dans le Trincon,
- ▶ aucune prise en compte des déplacements en mode doux et des transports en commun,

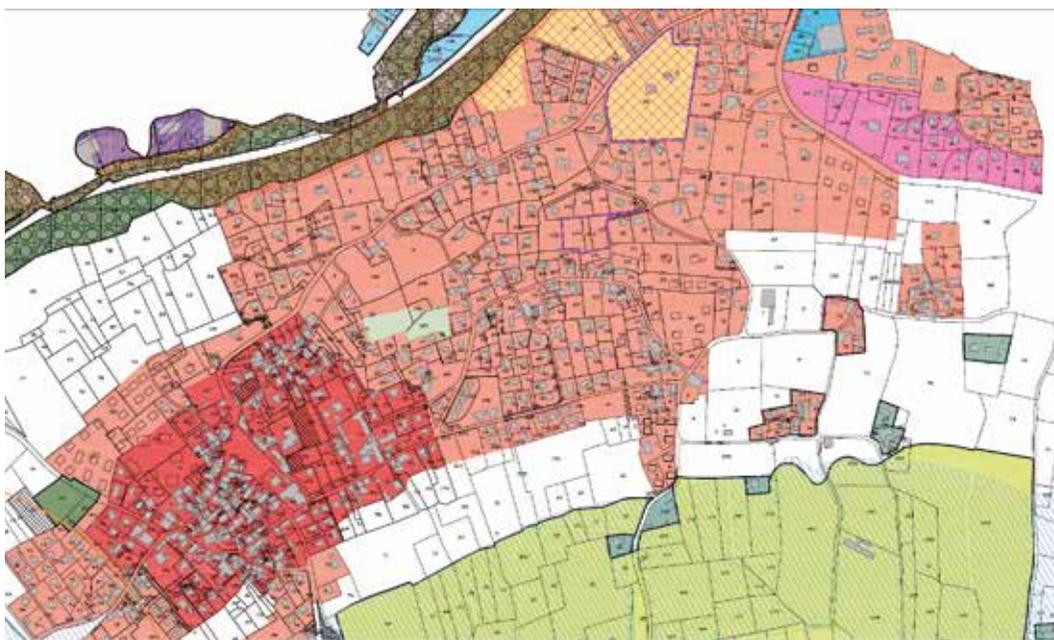
▶ un règlement inadapté, trop contraignant d'une part sur des points de détail de construction (imposant par exemple, des toitures rouges ou brunes et interdisant les vérandas à toit transparent ignorant leur intérêt énergétique), inefficace d'autre part sur la typologie des constructions et la production de logement social.

PLU : les grandes différences de zonage

PLU 2013

-  Centre ancien
-  Reste de l'habitat

- ▶ Les mêmes règles et objectifs de développement pour tous les quartiers.
- ▶ Malgré la topographie différente, des conditions d'accès parfois difficiles.



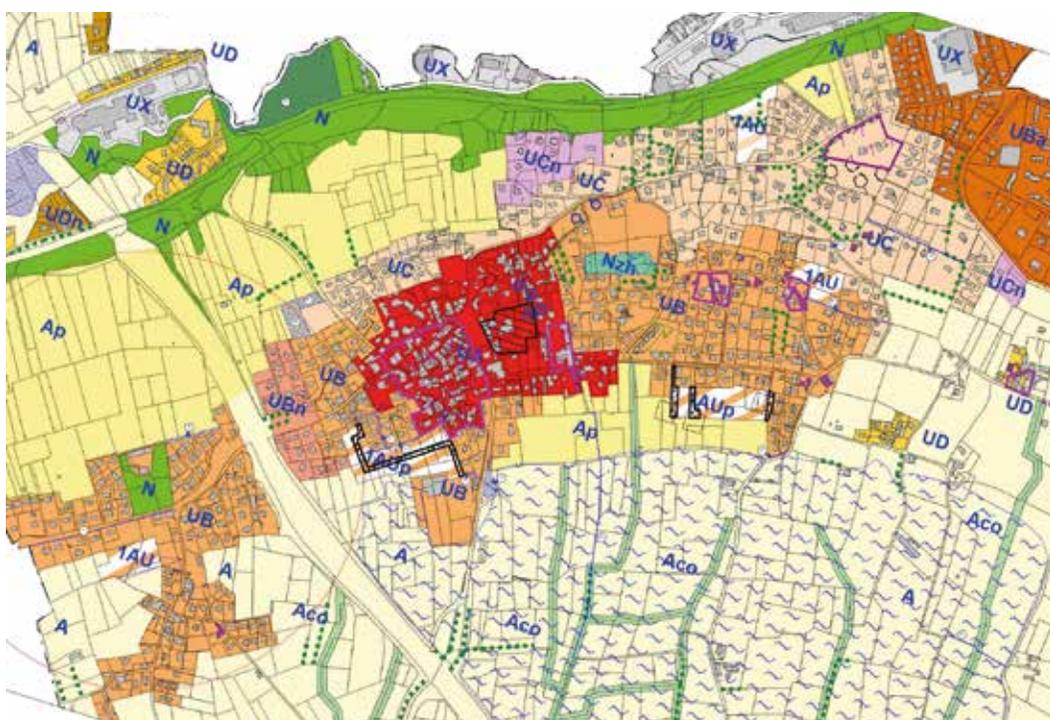
PLU 2019

-  Centre ancien
-  Abords du centre ancien, les Eymins
-  Secteurs les plus éloignés

- ▶ Des règles différentes en fonction des quartiers et des densités différentes mises en place.

Le PLU de 2019 rapproche les principales zones à urbaniser du centre-village comme le montre la carte.

Ces différents points ont été évoqués au cours de la campagne électorale de 2014 et tout au long du processus de la révision. Ils ont été à nouveau présentés lors de la réunion publique du 12 février (diaporama sur le site plu.stjeandemoirans.fr).



La concertation

Le Plan Local d'Urbanisme ayant un impact important sur l'avenir d'un village, il nous a paru important d'y associer la population durant toute sa conception. De nombreux temps d'échanges ont eu lieu et ceux qui le souhaitent ont pu y participer :

► Six balades dans le village

- deux organisées par l'agence Folia (30 mai 2015, 5 mars 2016)
- quatre organisées par le Pic Vert (29 avril, 4 juillet, 14 octobre 2015 et 20 février 2016)

► Réunions publiques

- 5 novembre 2015 sur le diagnostic
- 2 mars 2016 sur le Projet d'aménagement et de Développement Durable
- 28 juin 2016 sur le diagnostic faune – flore – environnement

- 11 mai 2017 sur les zonages
- 5 avril 2018 pour l'arrêt du PLU

► **Affichage du plan de zonage** en mairie à partir du 3 avril 2018

► **Ateliers participatifs** (7 novembre 2015, 19 novembre 2015, 9 décembre 2015, 8 février 2016, 8 mars 2016)

► **Permanence d'accueil** sans rendez-vous (18 mai 2017)

► **Rencontres** avec les agriculteurs

► **Rencontres** avec les propriétaires fonciers

► **Nombreux rendez-vous** à la demande des administrés (en mairie ou sur site)

► **cinq permanences** du commissaire enquêteur (octobre et novembre 2017)



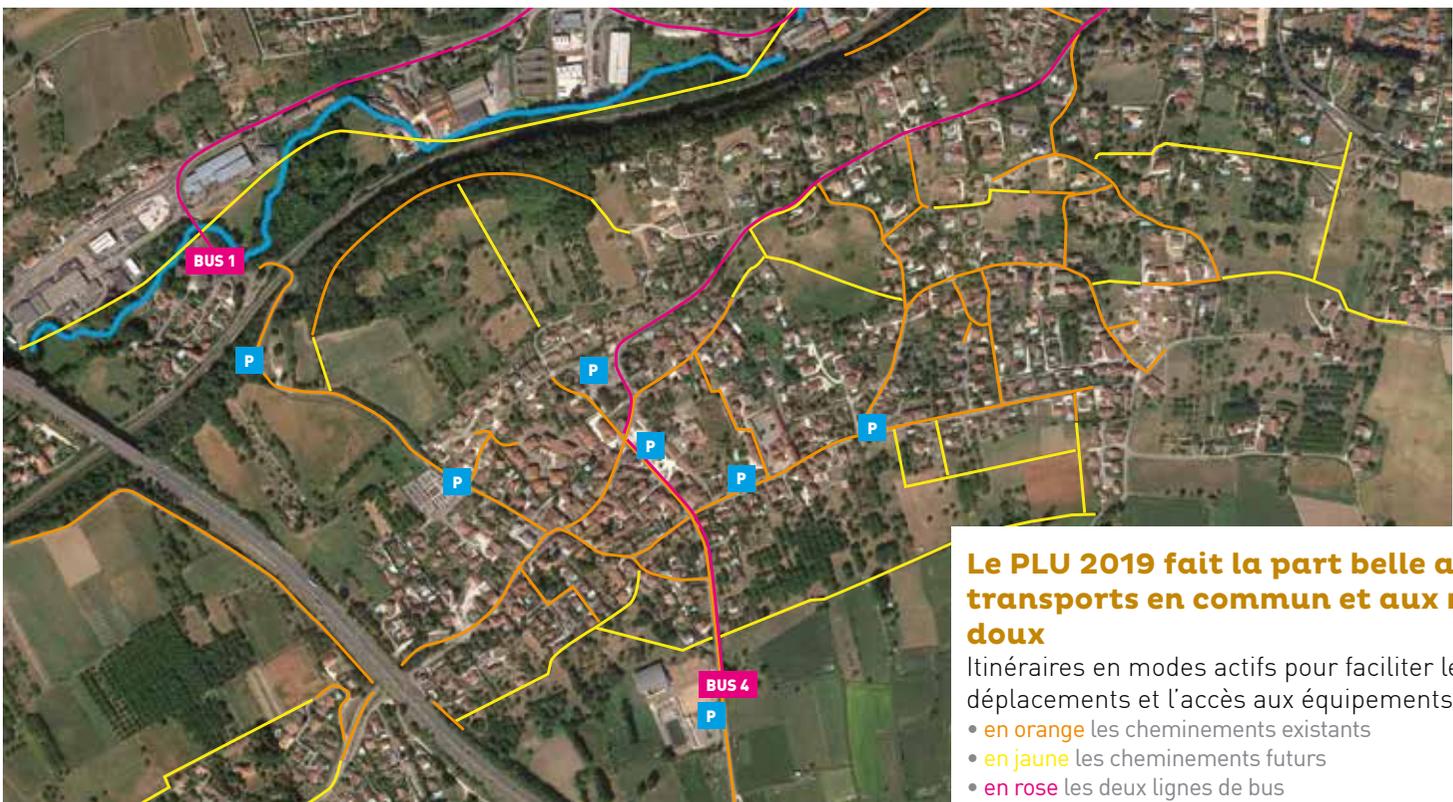
Le 28 février le conseil municipal a approuvé le PLU 2019 qui est, depuis, entré en vigueur.

Et maintenant ?

Une étude de programmation pour l'avenir de l'école publique est en cours, le PLU 2019 a prévu la possibilité d'extension en instituant un périmètre d'attente.

Le Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) a été missionné pour une étude de déplacement.

Les transports en commun et modes doux



Le PLU 2019 fait la part belle aux transports en commun et aux modes doux

Itinéraires en modes actifs pour faciliter les déplacements et l'accès aux équipements :

- en orange les cheminements existants
- en jaune les cheminements futurs
- en rose les deux lignes de bus

Etude sur la circulation et les déplacements dans la commune

Une étude est lancée, depuis mars 2019, sur la circulation et les déplacements dans la commune, confiée au CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).

Un constat

En effet, il est constaté, depuis plus d'une dizaine d'années maintenant, des problèmes de circulation dans la traversée du village, notamment aux heures d'entrée et de sortie des écoles publique et privée, ainsi que dans les stationnements.

Nous avons souhaité mener cette étude en parallèle de la révision du PLU ; mais il semblait indispensable de s'appuyer sur ce que sera notre village dans les 20 prochaines années, afin de mener une réflexion globale s'appuyant sur des éléments factuels et précis. Il était donc indispensable d'attendre l'arrêt du PLU pour lancer cette étude : le PLU est maintenant arrêté, et l'étude est en cours.

Une réflexion sur la globalité de la commune en tenant compte des problématiques spécifiques

Même s'il s'agit de réfléchir sur la globalité de notre territoire, il est incontestable que les différents quartiers de Saint-Jean-de-Moirans rencontrent des problématiques spécifiques, dont il faudra bien évidemment tenir compte.

Une démarche participative afin de laisser une grande place à la concertation

Nous souhaitons travailler en concertation avec la population, qui fait très souvent "remonter" aux élus les difficultés rencontrées lors de ses déplacements. Nous souhaitons aussi associer le

Conseil Municipal des Enfants, très investi dans les problèmes de sécurité, et dont une commission vient de lancer le Pédibus, permettant aux enfants de rejoindre leur école à pied, en toute sécurité grâce à la présence d'adultes.

Une large concertation va donc être menée, dès le mois de mai prochain : une réunion publique, un atelier en marchant, un micro-trottoir, des ateliers vont être organisés, auxquels nous espérons vous voir nombreux. Le résultat de ces différentes actions sera présenté en septembre prochain. Il sera alors temps d'apporter des réponses concrètes aux propositions émises.

Toutes les informations concernant ces rencontres vous seront communiquées par le biais du Vivre Ensemble, du panneau lumineux et de la page Facebook de la commune. Afin de les diffuser encore plus largement – et comme cela nous a été proposé par certains Saint-Jeannais – des affiches seront collées sur les panneaux d'information dans les différents quartiers.

Cette démarche participative, à laquelle nous sommes attachés, nous a été proposée par le Cerema, centre d'études et d'expertise, avec lequel nous avons donc choisi de travailler.

Vous aurez sans aucun doute l'occasion de les rencontrer lors de leur présence dans la commune, ou lorsqu'ils viendront vous questionner sur votre ressenti et sur la manière dont vous vivez les déplacements dans votre quartier.



Qui est le Cerema ?

Le Cerema est un établissement public reconnu qui propose son expertise scientifique et technique dans différents domaines comme notamment : la mobilité, les infrastructures de transport, l'urbanisme et la construction, la prévention des risques, la sécurité routière. Il intègre ces différentes compétences dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, mais aussi dans la construction de projets territoriaux.

Il intervient ainsi en appui direct auprès des services de l'Etat, des collectivités et des entreprises. Il développe, expérimente et diffuse des solutions innovantes.

Fort de plus de 2800 agents sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'une connaissance historique des problématiques et contextes locaux, le Cerema est résolument engagé dans le défi du développement durable des territoires.

C'est l'implantation du Cerema Centre-Est, basée à l'Isle d'Abeau, qui interviendra à Saint-Jean-de-Moirans.



Les étapes de l'étude

Le Cerema Centre-Est intervient à Saint-Jean-de-Moirans dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). L'objectif est d'accompagner les élus de la commune dans une réflexion d'ensemble à l'échelle du bourg pour :

- ▶ améliorer les conditions de circulation et la sécurité des déplacements ;
- ▶ réduire la vitesse des véhicules motorisés ;
- ▶ améliorer l'organisation du stationnement dans le centre-bourg, notamment à proximité des écoles ;
- ▶ réfléchir à la place des modes actifs (piétons et cyclistes) dans les aménagements et la sécurisation des espaces et des cheminements qui leur sont destinés ;
- ▶ veiller à la cohérence des choix d'aménagement de la voirie et des espaces publics.

Dans un premier temps, de mars à septembre 2019, le Cerema Centre-Est établira un diagnostic multi-thématique de la situation actuelle. Il portera sur l'urbanisme, le fonctionnement socio-économique du secteur, les trafics routiers, l'accidentalité routière, la place actuelle des modes de déplacements actifs (piétons et vélos), l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, les usages actuels des espaces publics, le recensement de l'offre de stationnement, sa gestion et son fonctionnement.

Puis, sur la base de ce diagnostic, le Cerema Centre-Est proposera un sché-

ma global d'aménagement à l'échelle du bourg, qui portera essentiellement sur les points suivants :

- ▶ la hiérarchisation du réseau de voirie de la commune, permettant de classer les voies en fonction de leur usage et de définir des principes d'aménagement ;
- ▶ la démarche d'abaissement des vitesses ;
- ▶ l'identification des espaces qui pourraient être aménagés en zones de circulation apaisée (zone 30, zone de rencontre et aire piétonne) ;
- ▶ si nécessaire, un complément du maillage des liaisons existantes dédiées aux modes de déplacement actifs (piétons et vélos), entre les différents pôles du bourg ;
- ▶ l'amélioration du stationnement selon les espaces et les quartiers ;
- ▶ la schématisation des premières pistes de solutions.

Cette seconde phase d'étude se déroulera de septembre 2019 à février 2020.

Pour enrichir notre approche technique,

la population et les représentants des différentes organisations et associations communales seront associés à une démarche participative au stade du diagnostic. Ils apporteront leur expérience quotidienne de citoyens et d'usagers de la commune (expertise d'usage).

Cette démarche sera encadrée par une chargée d'études du Cerema Centre-Est, qualifiée en sociologie urbaine et formée aux méthodes d'animation participatives.

Un micro-trottoir (série d'interviews de très courte durée dans l'espace public) sera réalisé. Puis seront organisés un diagnostic en marchant dans les espaces publics et les rues du centre-bourg, ainsi qu'une réunion de diagnostic en salle, pour faire émerger les atouts et les faiblesses du fonctionnement actuel de la commune (pour les thématiques étudiées). Cette méthode participative s'attachera à favoriser l'expression de tous et l'analyse collective.

L'équipe en charge de cette étude

Le responsable est Patrice Champon, chargé d'affaires en aménagement urbain et modes actifs. Il a l'expérience d'une approche multi-modale des aménagements. Il possède la qualification de spécialiste du domaine "Transports durables, sécurité, inter-modalité et mobilité".

Il est secondé par Sandrine Dizier, chargée d'études en aménagement et accessibilité de la voirie et des espaces publics.

La chargée d'études qualifiée en sociologie urbaine est Marine Huet, chargée d'étude "Ville durable, animation territoriale et participation". Elle est titulaire d'un doctorat en études urbaines portant sur la question des espaces publics.

Budget 2019

Saint-Jean-de-Moirans maintient sa bonne santé financière et prépare son avenir

Investissements

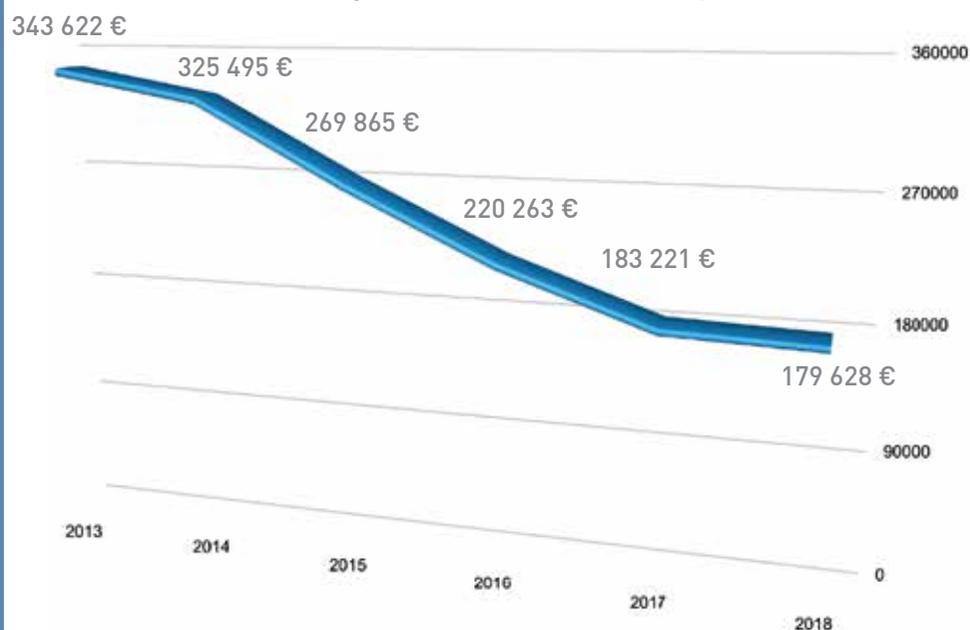
Après plusieurs années d'études, de concertation, les constructions de la MPT et centre de loisirs, du café-restaurant, de la maison de santé pluri-professionnelle, de la nouvelle salle des mariages et de la prébende démarrent et verront leur achèvement à la fin de l'année 2019 ou début 2020.

Le budget 2019 a été réalisé sur les bases du rapport d'orientation budgétaire présenté le 7 mars dernier. Malgré une baisse de la dotation globale de fonctionnement par l'Etat, la commune conserve un autofinancement brut important de 720 890 €.

Le budget primitif voté le 28 mars permet :

- ▶ de maintenir un haut niveau d'épargne brute en maîtrisant les dépenses de fonctionnement,
- ▶ de neutraliser par une baisse des taux l'augmentation de la fiscalité locale due à l'intégration de la taxe additionnelle GEMAPI,
- ▶ de maintenir un taux d'endettement peu élevé,
- ▶ de poursuivre un programme ambitieux d'investissements.

Dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat



JEUNESSE VIE CULTURELLE

2 751 250€ pour la MPT et le Centre de Loisirs Sans Hébergement

70 000€ pour un aménagement Skate Park



SERVICE AU PUBLIC

898 745€ : Pour la construction d'une salle des mariages et du conseil municipal (mise aux normes d'accessibilité)



ANIMATION ET SANTÉ

787 025€ pour la construction du "petit café" et de la maison de santé pluriprofessionnelle



SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS

55 700€ pour le cheminement de Monteuil

10 000€ pour une étude concertée avec la population sur les déplacements, confiée au Cerema

10 000€ pour la sécurisation du Trincon

79 100€ pour le chemin du Gayot

SOLIDARITÉ ET PETITE ENFANCE

220 000€ pour la réhabilitation de la prébende (maison face à la crèche)

Quelques données chiffrées

Troisième baisse des impôts locaux communaux en 5 ans : il a été décidé de neutraliser l'augmentation de la fiscalité locale causée par l'intégration de la taxe additionnelle GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) en baissant les taux d'imposition de la commune

	Taxe habitation	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur foncier bâti
2015	13.53%	21.37%	61.06%
2016	13.29%	21.04%	59.98%
2017	13.12%	20.87%	59.19%
2018	13.13%	20.87%	59.19%
2019	12.93%	20.56%	58.33%

90% des investissements sont autofinancés par la commune (dont 20.5% par des subventions)

Les trois gros projets (MPT, café-restaurant et maison de santé pluriprofessionnelle, salle des mariages et du conseil municipal) pour un coût sur **4 ans** de **5 128 588 €** (dont **4 437 021 €** sur 2018) sont financés :

- **20,5 %** par des subventions d'équipement
- **9,8 %** par l'emprunt
- **69,7 %** par l'autofinancement cumulé des quatre dernières années et les autres recettes propres de la collectivité (TAM, FCTVA)

Subventions aux associations et CCAS



Forum des associations du 15 septembre dernier

La commune a la volonté de maintenir un accueil de qualité pour les adolescents fréquentant l'espace Jeunes de la MPT.

Elle a décidé, pour l'année 2019 d'apporter son soutien financier au club ados de la MPT. En effet, depuis la suppression des contrats aidés par l'Etat, l'emploi d'animateurs pendant le temps scolaire, mais aussi pendant les vacances, impacte fortement le budget de cette association. Un déficit structurel a d'ailleurs été enregistré pour l'année 2018, en grande partie dû

à l'emploi d'un animateur en CDI.

Les élus ont donc choisi d'accorder une subvention spécifique pour l'encadrement de la jeunesse, encadrement qu'elle avait sollicité en début de mandat. Ce sont environ vingt jeunes

qui participent régulièrement aux actions menées par les responsables de cette section, en partenariat avec le CODASE, organisme de lutte contre la délinquance.

Pour vérifier cependant la bonne utilisation de cette dotation supplémentaire, donnée pour 2019, la commune demandera à la direction de la MPT de préciser le nombre de jeunes concernés pour l'année en cours, le temps de travail des animateurs, les actions conduites, le public concerné et les frais de déplacement.

Nous espérons que cette aide financière, qui vient combler un retrait de l'Etat, permettra à cette section de remplir ses missions dans de bonnes conditions et de fournir aux jeunes l'accompagnement dont ils ont besoin pour s'investir dans des actions communes, s'engager dans un projet personnel, et vivre ensemble.

EN CHIFFRES

- ▶ **31 associations subventionnées**
- ▶ **montant total des subventions : 269 120 €**
- ▶ **15 520 € pour le développement du pôle jeunesse de la MPT**



Tous au marché !

Une des formes de commerce les plus anciennes, le marché s'inscrit dans la vie du village, tant pour le service qu'il apporte aux habitants que pour le lien social qu'il crée.

C'est pourquoi la municipalité œuvre pour maintenir, et surtout développer son marché. Si les marchands habituels restent fidèles, la recherche de nouveaux commerçants se révèle difficile, au vu de la fréquentation limitée des marchés du mardi et du vendredi matin. Installent leur étal un primeur, un boucher charcutier, un fromager, un traiteur (spécialités italiennes et asiatiques), un foodtruck et une épicerie fine.

Les Saint-Jeannais ont été interrogés sur leurs attentes, dans le cadre d'une enquête lancée par la municipalité, qui a permis de faire ressortir leur demande – notamment les Saint-Jeannais qui travaillent à l'extérieur de la commune et sont donc absents en matinée – de bénéficier d'un temps de marché le vendredi soir. Cette demande a reçu un accueil favorable des commerçants qui ont accepté de l'organiser.



Marché festif du 7 décembre dernier

N'hésitez pas à vous y rendre, pour bénéficier des précieux conseils de nos commerçants qui sauront vous orienter vers les mets les plus fins.

Régulièrement des marchés festifs sont organisés pour renforcer la convivialité et ces moments de partage.

LES HORAIRES

A compter du **vendredi 12 avril**, le marché de Saint-Jean se tiendra trois fois par semaine :
le mardi de 7h30 à 12h30,
le vendredi de 7h30 à 12h30
et de 15h30 à 19h30.

Les réalisations de ces derniers mois

Voirie – sécurité

- Chemin du Gayot (1^{ère} tranche) [1]
- Pose de bornes rétractables et gabions (casiers remplis de pierres) sur la place [2]

Aménagements extérieurs

- Déplacement du transformateur EDF Rue du Billoud [3]
- Installation de toilettes sèches près de la mare [4]
- Installation d'une tour à hirondelles près de la mare

Bâtiments

- Réfection du revêtement de sol de la salle du conseil [5]
- Mise en place du contrôle d'accès au gymnase

Grands projets

- Construction du café, des logements et de la maison de santé [6]
- Fondations de la future MPT et du Centre de Loisirs Sans Hébergement [7]
- Terrassement pour la future salle des mariages accessible [8]



Avancée des grands projets

Afin de vous tenir informés de l'avancée des grands projets sur notre commune, nous maintenons cette nouvelle rubrique, que vous retrouverez dans chaque numéro du Petit Journal Saint-Jeannais. Pour chacun des projets, vous pouvez suivre, sur la réglette située à gauche de la photo, sa progression, étape par étape.

Café, Maison de santé, logements



Place du champs de Mars

Maison pour tous, centre de loisirs



Rue du Billoud / Chemin de la Mirabelle

Salle des mariages accessible



Place du Champ de Mars

Aménagement de la prébende



Rue Soffrey de Callignon

Avenir de l'école



Place du Champ de Mars

Skate-park, jeux pour enfants



projet initié par le Conseil Municipal d'Enfants

Le grand débat national

La municipalité a donné l'occasion aux Saint-Jeannais de s'exprimer dans le cadre du grand débat national. C'est ainsi que deux réunions se sont tenues au centre socio-culturel, le 14 février et le 9 mars. Lors de la première réunion, notre députée, Elodie Jacquier-Laforge, était présente. Chaque personne a pu s'exprimer, dans une ambiance d'écoute et de partage.

Pour ceux qui préféraient l'écriture, un cahier de doléances a été mis à leur disposition en mairie. Les débats ont été riches. Vous trouverez ci-joint les contributions telles qu'elles ont été restituées et envoyées au gouvernement.

jeudi 14 février

Madame le Maire accueille une trentaine de personnes dont Monsieur Monier, commissaire enquêteur, intervenant comme animateur, et Madame Elodie Jacquier-Laforge, députée de la circonscription (MoDem, élue sur la liste LREM). Elle précise que notre cahier de doléances a recueilli une quinzaine de contributions écrites, et que le but de la soirée est de dresser un constat, exprimer un ressenti mais aussi faire des propositions, en particulier sur les 4 thèmes qui sont affichés et aussi éventuellement sur d'autres sujets.

Thème Fiscalité, impôts

Le premier intervenant est retraité de Jeunesse et Sports, il a un véhicule diesel d'une dizaine d'années, qui n'est pas vendable, et il ne peut donc pas acheter un véhicule neuf. Dans le même temps, sa retraite vient de diminuer à cause de la CSG. Il considère qu'on a mis la charrue avant les bœufs, il aurait fallu discuter avant : on a taxé les retraités et supprimé l'ISF, les impôts et le réchauffement climatique créent des irritations et un sentiment de mépris, ce qui est à l'origine du mouvement des Gilets Jaunes. Il considère par ailleurs qu'on supprime des gares, des trains, on est donc obligé de prendre la voiture pour aller travailler, la taxe sur les carburants est encore une taxe pour les travailleurs.

Une jeune dame de 31 ans renchérit sur ces propos : il est aberrant de taxer les retraités, dont la santé devient plus difficile ce qui engendre pour eux un coût toujours plus important. L'impact est très fort sur leurs faibles ressources. Les enfants sont obligés d'aider leurs parents.

Une autre personne s'indigne que la taxe sur les carburants mette à contribution ceux qui ont besoin de leur voiture pour travailler, alors que le kérosène n'est pas impacté, bien qu'il soit plus polluant, et plutôt utile aux touristes, et aux entreprises qui ont des moyens plus importants.

Quelqu'un souligne qu'avant, le gasoil était présenté comme la panacée : on a acheté des voitures diesel en toute bonne conscience, on croyait faire ce qui était mieux, et maintenant on nous taxe pour cause de pollution. De plus,



les nouveaux moteurs avec filtres à particules et bien réglés sont taxés de la même façon que les moteurs anciens qui polluent vraiment.

Un retraité fait remarquer qu'on n'est pas égaux pour la fiscalité. Quand on paye la TVA, on a besoin de ce qu'on a acheté, et la TVA est proportionnelle au prix de ce qu'on acquiert. Mais la fiscalité sur les revenus ne respecte pas cette proportionnalité : quand je gagne un euro, je ne suis pas taxé de la même façon que les euros gagnés par M Carlos Ghosn.

Proposition : que la fiscalité soit proportionnelle aux revenus du travail et du capital, pour tout le monde

Une jeune dame rebondit sur ce sujet en estimant qu'il faudrait que ceux qui travaillent soient avantagés par rapport à ceux qui ne travaillent pas : certains profitent du chômage, ils n'ont plus besoin de la voiture, de faire garder les enfants. Elle a fait le choix de travailler (relations sociales, développement de soi, meilleur niveau de vie) mais elle trouve que c'est injuste que les chômeurs bénéficient du train moins cher, d'aides diverses alors qu'elle est imposable et n'a aucune solution de défiscalisation.

Proposition : mieux valoriser le travail

Des personnes corrigent ce point de vue : ce n'est pas si facile d'être au chômage (cette personne en a fait l'expérience quelques fois au cours de sa vie) il faut pointer à pôle emploi, remplir des papiers, ne pas rater les dates... Il y a des personnes qui ne trouvent pas de travail, parce qu'ils n'ont pas de formation adaptée, parce qu'ils étaient sur un secteur

d'activité sinistré. Peu le font exprès, il ne faut pas tomber dans les clichés de notre Président. Actuellement, des gens sont virés quand leur employeur décide d'aller gagner du fric ailleurs. La dame revient sur son propos en disant que ça dépend de la tranche d'âge, et que cela touche surtout ceux qui ont un peu d'expérience, vers les 30 ans.

Proposition : aider les chômeurs à trouver une formation, un job qui leur plaît

En 3^e, les élèves manquent de maturité, ils sont orientés vers de mauvais choix qui ne leur conviennent pas. Il faut une deuxième chance, avec de vraies formations, qui doivent être valorisantes et diplômantes, et qui débouchent sur un boulot.

Proposition : réformer la formation professionnelle

Un chef d'entreprise fait alors part de son expérience : il a du mal à recruter, il s'est tourné vers une formation en alternance en dehors du système scolaire : cela s'adresse à des gens qui n'ont pas le bac, un handicap, au chômage... cela fonctionne très bien, permet de former 30 à 60 personnes par an et d'enchaîner sur un CDI à la fin. C'est compliqué, en particulier trouver des financements quand on a les candidats à former, mais il travaille avec un réseau d'entreprises qui recrutent (cela permet de trouver un travail à la sortie). Dans la formation classique, les jeunes doivent trouver les entreprises pour effectuer la partie pratique de l'alternance : ils ne savent pas faire un CV, leur candidature n'est pas attrayante... Il a organisé des jeux pour que les candidats se présentent et

prouvent leur motivation.

Un autre, chef d'entreprise retraité, considère que ce système de formation-recrutement rend les employés captifs de leur entreprise : en cas de coup dur, ils ne savent rien faire d'autre. C'est normal : l'entreprise forme à ses propres besoins.

Proposition : beaucoup plus de formation au cours de la carrière professionnelle

Proposition : plus de formation vers le développement personnel, ajouter des "cordes à son arc" et pas seulement interne pour les besoins de l'entreprise

Une autre personne raconte son parcours d'orientation, qui l'a envoyé sur la voie qui était "à la mode" quand il en était là (l'électrotechnique, qui ne l'intéressait pas du tout).

Proposition (système d'orientation scolaire) mieux écouter les jeunes qui savent ce qu'ils veulent faire, afin de trouver avec eux le moyen d'en faire un parcours viable

Le chef d'entreprise explique qu'il existe déjà une obligation de formation professionnelle, avec le CPF (Compte Personnel de Formation) les salariés partent en formation, on ne peut pas laisser aux entreprises toute la charge de former les salariés à toutes les formations qui pourraient leur servir ailleurs.

Un intervenant revient rapidement sur la question de l'ISF, en demandant de la transparence sur les réinvestissements. Un bilan doit être réalisé et rendu public. Mme Jacquier-Laforge répond qu'une évaluation pourra être faite seulement au bout de deux ans. Son groupe (Mo-

Dem) demande que ne soit exonérée que la partie qui est investie, mais cette proposition n'a pas été retenue.

Un autre revient sur les très riches qui bénéficient de conseils pour défiscaliser, permettant ainsi à ces intermédiaires de détourner les moyens financiers de la France (sans compter toutes les sociétés qui grenouillent pour influencer sur les lois, cela devrait être interdit).

Thème Dépenses publiques

La première intervention reconnaît la nécessité du service public (école, poste, trains) mais se montre plus dubitative quant aux hauts fonctionnaires, qui montent en grade et ne sont pas toujours productifs. Elle considère qu'on demande beaucoup d'efforts aux Français de base, tandis que les élus de la République sont toujours plus nombreux, et leur rémunération ne diminue jamais.

Notre députée lui répond en insistant sur les indemnités des maires, surtout dans les petites et moyennes communes, sans rapport avec l'énorme travail qui leur est demandé et le temps passé. Elle insiste sur la réforme de 2017 qui apporte plus de transparence, et reconnaît que le salaire des parlementaires est autour de 5900 €, très supérieur au salaire médian des travailleurs. Elle pense que les fonctions parlementaires doivent être ouvertes à tout le monde. En revanche, sachant qu'un député représente actuellement environ 130000 personnes, elle pense qu'il ne faut pas en réduire le nombre. Enfin elle dit qu'il faut leur assurer un salaire suffisant pour qu'ils ne soient pas tentés par la corruption. C'est un

travail à temps plein pour elle.

Un participant renchérit : il faut plus de transparence, que toutes les affaires de favoritisme ou les passe-droits ne soient plus d'actualité, que les comptes soient ouverts, lisibles et publiés.

Une personne se demande quel travail est réalisé pour justifier ce salaire. Un autre se demande même si de tels salaires peuvent être justifiés, qui peut avoir besoin de tant d'argent et ce qu'ils en font. Une personne regrette la disparition de la réserve parlementaire (qui permettait de financer des petits projets). Mme Jacquier-Laforge la trouvait trop clientéliste (pourquoi tel club de sport plutôt qu'un autre). Ces fonds sont transférés sur le développement de la vie associative, avec des critères objectifs, et dans l'aide aux communes pour des aménagements.

Concernant les hauts fonctionnaires incompetents et improductifs, cela peut aussi exister dans le privé mais ce n'est pas avec l'argent public (et on peut les virer).

Une autre personne fait remarquer que pour que la transparence soit totale, il faut aussi faire connaître les avantages tels que à-côtés, avantages indirects, ce qui se passe après la fin du mandat (anciens présidents de la République), les abus de biens publics... Ces hauts fonctionnaires donnent une mauvaise image du service public, dont pâtissent aussi les petits fonctionnaires qui travaillent dur et sont mal payés.

Une question est posée sur le retour des djihadistes, avec quel argent il sera financé. Leur situation sera examinée au cas par cas, ils seront jugés et incarcérés (avec l'argent public). Mais ce sont des

citoyens français, ils méritent des conditions dignes, on ne peut pas laisser cette décision aux autorités locales. De plus, cela évitera qu'ils s'éparpillent dans la nature et recommencent leurs méfaits.

Pour en revenir aux dépenses publiques, une personne s'inquiète des groupes de pression, du lobbysme. (Il prend l'exemple du glyphosate qu'on n'arrive pas à faire disparaître). Mme la députée répond que chaque lobbyiste est répertorié, chacun s'exprime et les parlementaires évaluent ce qui est le mieux pour ses administrés. Il ne faut pas diaboliser les lobbys : les associations font du lobbying... (On lui fait remarquer qu'une petite association écologiste aura peu de chances contre un constructeur automobile ou un groupe pétrolier : elle n'a pas les mêmes moyens...).

Pour expliquer pourquoi l'état français favorise encore l'achat de véhicules diesel, Elodie Jacquier-Laforge nous répond que c'est trop compliqué, pour des raisons historiques : maintenant, chaque budget modifie un peu d'un côté, rectifie un peu de l'autre, sans tout changer. Elle compare le système des niches fiscales à un château de cartes : si on en touche une, tout s'écroule. On voudrait réformer, mais on ne sait pas comment faire.

Thème Service Public

Une personne explique qu'il est impossible de joindre l'Assurance Maladie ou les Allocations Familiales : pour beaucoup de démarches il faut obtenir un rendez-vous, mais c'est impossible. La réduction du nombre de fonctionnaires se fait au détriment du service au public. Certes, ce ne sont que des non-rempla-



cements (des départs en retraite) mais ce sont des postes en moins, et des possibilités d'emplois en moins. Par exemple, il n'y a plus de ministère des anciens combattants, mais tous ceux qui y travaillaient continuent : c'est une mauvaise répartition des agents du service public.

Une autre personne montre que s'il n'y a plus personne pour accueillir le public, il faut passer par l'ordinateur, mais cela n'est pas accessible à tout le monde, et cela contribue à ne pas considérer les personnes.

Quelqu'un fait remarquer que tous les appels aux services publics (CPAM, CAF, ...) sont payants, 6cts/min. Alors que ceux qui ont besoin d'appeler sont pour beaucoup des gens en difficultés financières.

Proposition : tout appel à un service public doit être gratuit

Un fonctionnaire à la retraite explique que beaucoup de fonctionnaires sont remplacés par des contrats de droit privé, ce qui tend vers la disparition du statut de fonctionnaire. On supprime des postes alors que les charges des élus s'alourdissent. De plus, il y a trop de disparités entre les régions.

Quelques questions tournent autour des transports en commun, des difficultés pour aller à Grenoble, du manque d'information pour accéder aux parkings relais...

Proposition : avoir des transports en commun de qualité, moins chers. Développer le multimodal

Proposition : favoriser la répartition des heures sur 4 jours, le télétravail, ...

Thème transition écologique

Une première question porte sur l'impact des modifications climatiques : des épisodes pluvieux de plus en plus importants causent le débordement de cours d'eau, et le besoin de modifier les réseaux d'évacuation.

Proposition : donner plus de moyens aux communes pour s'adapter à ces modifications

Proposition : obliger à conserver des espaces verts pour absorber les eaux pluviales

Cette même personne s'interroge sur les déchets : pour réduire la pollution, il faut pousser les entreprises à mettre moins d'emballages.

Proposition : revenir aux emballages

consignés (bouteilles en verre échangeables)

Les déchèteries sont devenues payantes pour les entreprises (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et Métropole grenobloise), causant immédiatement le retour de décharges sauvages dans tous nos chemins un peu isolés.

Plusieurs avis expriment que la transition écologique n'est pas vraiment prise en compte, le gouvernement repousse toujours les changements. Il faut changer nos habitudes, ne plus passer d'un lobby (diesel) à un autre (tout électrique, c'est aussi très polluant, que fait-on des déchets ?). Comment accepter de présenter (voir les publicités) un SUV 100% électrique de plus de 400 ch. comme écologique ? Ne trompe-t-on pas le consommateur quand on dit qu'un véhicule hybride se recharge en roulant ? Il faut passer de l'individuel au collectif. Il faut arrêter de sanctionner les comportements non durables, mais plutôt favoriser ceux qui doivent être préférés.

Proposition : favoriser le collectif par des incitations (TC moins chers ou gratuits, etc.)

Il faut éduquer nos enfants au collectif.

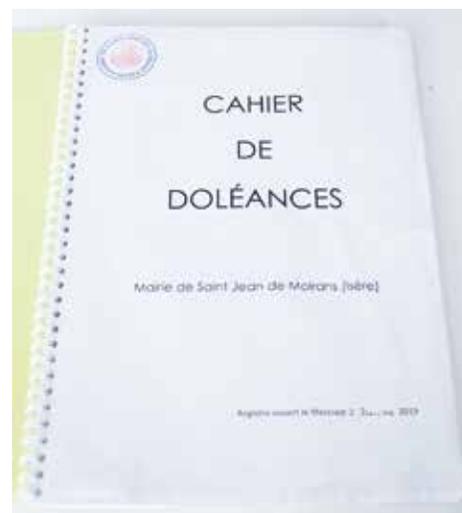
Thème démocratie et citoyenneté

Une personne dit que les gens se sentent mal représentés, et par conséquent ne votent plus. Pour elle, il faut modifier les institutions, par exemple que le système des élections législatives comprenne plus de proportionnelle et que des assemblées citoyennes puissent être davantage associées aux propositions de lois et à leur discussion.

Un autre constate qu'en 2005 on nous a volé notre Europe en contournant le référendum, maintenant on n'a plus confiance : quel pourrait être le résultat d'un Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) ? Comment vont être exploités les résultats de ce Grand Débat National ?

Sur le plan local, comment donner la parole à chacun, et comment la prendre en compte ? Certaines communes tirent au sort des gens pour travailler avec les élus. Nous essayons d'organiser des rencontres inopinées (apéro de quartier).

A ce moment le débat est plus animé avec des questions telles que la prise en compte des votes blancs, la légitimité du Président Macron (si on décompte les



Le cahier de doléances, mis à disposition des Saint-Jeannais dès décembre 2018, s'est rempli d'une bonne quinzaine de contributions, souvent sur plusieurs pages. Il a été envoyé le 18 mars.

abstentionnistes et les votes contre...), le système de représentativité alors que les citoyens aspirent à une démocratie directe.

Proposition : trouver un moyen de prendre en compte l'expression des citoyens

Proposition : le vote devrait être obligatoire, et le vote blanc mieux pris en compte

Proposition : le vote ne devrait pas être sur les week-ends, mais sur le temps de travail

Les participants s'interrogent sur les Gilets Jaunes : parmi ceux qui manifestent, combien sont allés voter ? (dès le premier tour ?) Plusieurs pistes sont recherchées pour augmenter le nombre de votants. Par exemple, faut-il prendre des mesures particulières pour faire voter les personnes qui sont dans les maisons de retraite ? ...

Une personne exprime que le Président Macron ne comptait que 24% de votes, certes il est légitime dans le système actuel, mais il ne peut pas dire qu'il a été élu pour appliquer son programme, il faut changer de République. Pour un autre, les gens sont désabusés, ne se sentent pas écoutés, ils sont individualisés, moins organisés (baisse de syndicalisation), ils n'ont plus d'intérêt à aller voter : on est des moutons, on se fait tondre jusqu'au seuil de tolérance, et là ça explose, d'où l'action des Gilets Jaunes... Il pense qu'en Suisse, les gens votent sur beaucoup de sujets,

et donc se sentent plus écoutés. Une personne lui répond qu'en Suisse, les référendums locaux sont simples, mais pour ce qui est des questions fédérales, c'est beaucoup plus compliqué, et cela passe par une très bonne information des citoyens.

Une dame dit que la souffrance au travail devient plus importante et que les gens manquent de proximité. Si on veut faire un RIC, il faut que tout le monde participe. D'autres insistent sur la façon de poser les questions, qui orientent parfois les réponses...

Un monsieur souhaite que le vote ne soit pas dévalorisé, et s'interroge sur les alternatives possibles : le Conseil Economique et Social n'est pas représentatif (ce sont tous des anciens politiques) ; notre assemblée de ce soir n'est pas représentative (par rapport à la France qu'il croise chaque jour dans le métro, nous sommes trop vieux, trop pâles, ...). Dans le cas d'un RIC, qui sont les citoyens qui prennent l'initiative ? Si on compte les votes blancs, que fera-t-on si un jour ils sont majoritaires ?

Les gens qui participent à ce débat sont ceux qui s'investissent dans la commune, dans les associations, etc. Ceux qui ne parlent pas ne sont pas présents. Comment susciter la conversation avec ceux qui sont sur les ronds-points, qui ne se sentent pas reconnus ?

Une personne souhaite parler du libéralisme : allié au lobbysme, il crée des problèmes commerciaux qui concourent à la désertification des centres villes. Les grands pays imposent des contraintes pour le contrer, mais la France s'y refuse... Un autre surenchérit sur un possible "Frexit", sur le problème d'égalité entre les candidats (on ne voit que les cinq grands partis, les plus petits ne sont pas entendus, les médias ne leur donnent pas suffisamment la parole), il s'interroge sur le retour au franc tout en gardant des liens avec les pays européens, ou avec les pays francophones... En conclusion, quelqu'un lui répond : il comprend qu'on puisse rejeter cette Europe, mais on y a gagné la paix. La France seule ne serait rien, mais le libéralisme est imposé par les institutions européennes en dehors de tout contrôle démocratique. **Il propose donc de chercher une alternative à cette Europe hyper libérale.**



Samedi 9 mars

Mme le Maire accueille une vingtaine de personnes dont M. Duchaffaut, intervenant comme animateur. Elle rappelle que ce débat est organisé suite aux remarques inscrites dans le cahier de doléances ouvert dans notre commune en décembre 2018, où figurent une quinzaine de contributions. Puis elle nous fait un retour sur les idées émises lors du premier débat qui a eu lieu le 14 février, en présence de 25 à 30 personnes.

M. Duchaffaut se présente : il est commissaire enquêteur, il a donc l'habitude d'entendre les citoyens. Il intervient sur ces débats en étant bénévole.

Service Public et services au public

La première intervention est faite par François, ancien militaire, qui a deux sujets à nous proposer : Il a voulu refaire des documents administratifs, et sa photo d'identité a été refusée, il a dû la refaire en changeant de veste. Il est choqué par cette demande qui représente un coût supplémentaire pour l'administré, et dont il ne comprend pas la nécessité.

Isabelle, médecin, confirme que les demandes administratives par Internet sont très compliquées. Elle, qui a pourtant fait des études, n'a pas réussi. Elle a préféré se rendre en Mairie de Voiron, où on lui a dit que bientôt Internet sera la seule possibilité.

Proposition : instaurer dans les Mairies des permanences de fonctionnaires pour assister les personnes dans ces démarches

François précise que le plus souvent,

il faut imprimer le document et le renvoyer par courrier, donc on ne gagne ni temps ni argent.

Patrick apporte un autre témoignage de la complexité pour déposer un dossier par Internet : il manque des explications, des tutoriels, et surtout quand le dossier est refusé, qu'on explique pourquoi, ce qui n'a pas été fait correctement.

Franck interprète cela comme une privatisation des services publics : si vous ne parvenez pas à faire votre carte grise sur Internet, vous pouvez aller chez un professionnel qui vous fera payer ce service.

Lucas, 15 ans, indique qu'il y a trop de cas différents pour que les logiciels puissent vous répondre de façon personnalisée. Mais surtout, il considère qu'il est important de garder un "contact social", un intervenant humain qui puisse vous aider.

Christine, enseignante, commence à se renseigner pour sa retraite. Impossible de trouver sur Internet, les formulaires de contact ne répondent pas de façon pertinente (ils accusent réception du message, mais après plus rien), et impossible d'avoir un rendez-vous en face-à-face.

Virginie ajoute qu'elle ne comprend

pas pourquoi la CARSAT n'est pas en mesure d'avoir des dossiers complets : tout est informatisé, mais il manque toujours quelque chose. Dans son cas, ils ne savaient pas qu'elle avait eu deux enfants. Elle ajoute qu'ils sont submergés de demandes, et ne répondent qu'aux personnes qui ont déjà plus de 60 ans. En effet, ils sont déjà très en retard pour verser les pensions des gens qui sont déjà à la retraite. Pourquoi les informations ne sont-elles pas diffusées à tous les services ?

Lucas comprend que dans les services publics, la priorité n'est pas de faire bien, mais de faire passer le plus de dossiers possible.

Pour Christine, c'est un problème de moyens humains : il n'y a pas assez de personnes, et ils ne sont pas suffisamment formés.

Patrick est un jeune retraité ; il pense que maintenant on veut anticiper son dossier de retraite, mais que précédemment beaucoup de gens s'en sont occupés trop tard (à la veille de partir), et que c'est pour cette raison que les services de la CARSAT sont surchargés.

Franck revient sur le service public, qui doit être au service du public, et donc ne pas avoir de contraintes de rentabilité.

Lorsqu'on ferme un service public (par exemple une gare) peu à peu, tout ferme, les gens ne peuvent plus venir, ou s'ils habitent ici, ne peuvent plus se rendre à leur travail... (il faut prendre la voiture, donc pollution, puis taxe sur le carburant...) Par conséquent il y a de moins en moins de monde dans les villages, donc cercle vicieux, les médecins ne veulent plus venir s'installer, et la désertification est en marche. Il fait référence à l'Allemagne qui commence à remettre des gares dans les campagnes isolées...

Gerda ne croit pas au service médical assisté (en vidéo) dont on parle actuellement : il manque le contact avec le médecin

Lucas prend l'exemple de la Poste : avec Internet, on envoie de moins en moins de courriers, ce service n'est plus rentable, mais l'Etat doit assurer son fonctionnement, le financer pour qu'il perdure.

Laurence revient sur les transports en commun : le coût d'un voyage en bus est tel que, pour un usager occasionnel, il

vaut mieux prendre sa voiture. Ensuite, il n'est pas possible de trouver une place de stationnement dans Voiron, et on finit par aller faire ses achats dans les zones commerciales périphériques (les Blanchisseries).

Dominique propose que tous les organisateurs de transports en commun prévoient un ticket à la journée pour les utilisateurs occasionnels, comme c'est le cas dans de nombreuses grandes villes.

Christine confirme que les TC sont beaucoup trop chers, en particulier pour les jeunes qui veulent se retrouver en ville, éviter de prendre une voiture, accéder à la culture... Elle dénonce aussi la complexité des tarifs SNCF, avec des variations suivant les horaires, et des amendes en cas d'erreur, qui découragent les jeunes d'utiliser le train.

Isabelle renchérit avec la couverture très incomplète du territoire : de Saint-Jean-de-Moirans, impossible d'aller à la gare de Moirans ou à son travail à Coublevie en utilisant les TC.

Franck aborde ensuite le problème des autoroutes qui étaient des concessions nationales, et qui ont été privatisées. Du coup, elles sont devenues plus chères, sont moins utilisées alors qu'elles devaient servir à réduire le nombre d'accidents.

Proposition : le Service Public doit réintégrer tout ce qui a été privatisé. Il fait référence à l'essai "*Indignez-vous !*" dans lequel tous ces services offerts au privé sont listés. L'électricité en fait aussi partie.

Virginie fait remarquer que c'est vrai pour tous les services publics : on a vendu ce qui pouvait être rentable, on n'a pas pu vendre le reste donc on garde (ex.: le démantèlement des centrales nucléaires dont le coût va nous peser lourdement). Côté SNCF, on a vendu le TGV, et les petites lignes sont en souffrance.

Proposition : garder ou récupérer dans le Service Public tout ce qui est rentable, de façon à équilibrer les services au public qui sont coûteux.

Franck fait allusion aux Aéroports de Paris qui vont être vendus à la Chine, pour faire des bénéfices sur notre dos...

Un autre thème qui a été abordé ce matin concerne la fin de vie : Michel évoque sa mère, décédée d'un cancer, qui voulait mourir dans la dignité, mais

n'a pas pu le faire. Pour l'instant, l'euthanasie n'est pas acceptée pour des raisons morales, mais bientôt elle le sera pour des raisons économiques. La loi Léonetti ne suffit pas. Actuellement, seuls les riches peuvent se payer une fin de vie décente en allant en Suisse pour environ 10 000 €.

Proposition : organiser une fin de vie décente pour les malades qui en font le choix.

François (et 3 autres personnes) indiquent que dans les EHPAD, c'est du travail à la chaîne, trop peu de personnel, pas de formation, on ne s'occupe pas correctement des personnes dépendantes, cela coûte très cher pour un service inexistant.

Laurence précise que si un fonctionnaire est absent, il est remplacé par un vacataire, ce qui ne résout pas le problème... de même pour les enseignants, un demandeur d'emploi peut obtenir un poste sans aucune formation à la pédagogie. Cela ne peut pas fonctionner, il faut connaître le contexte pour pouvoir travailler au contact du public.

Isabelle précise que dans les EHPAD, l'animation est faite par des bénévoles, sans formation sur les besoins et les contraintes des personnes avec lesquelles ils sont en contact. Parmi le personnel, beaucoup sont en souffrance psychologique, ils s'arrêtent et ne sont pas remplacés, donc le service fonctionne encore plus mal...

Proposition : financer le bon fonctionnement des structures d'accueil des personnes âgées (pour l'instant, la personne vend sa maison pour se payer un accueil).

Laurence pense que les complémentaires santé (qui ne sont plus "*mutuelles*") doivent être mises à contribution, comme c'est le cas dans certains pays scandinaves. Elle donne aussi ce rôle aux complémentaires d'entreprises, maintenant obligatoires, mais quand on quitte l'entreprise on a du mal à trouver une assurance santé.

Proposition : les assurances complémentaires santé doivent se préoccuper aussi des clients qui coûtent, et non seulement de ceux qui rapportent...

Virginie souhaite qu'on arrête de construire des logements sociaux, alors que les familles qui en remplissaient les conditions il y a 20 ans les occupent

toujours.

Proposition : vérifier les conditions d'attribution périodiquement (fin de bail) : si elles ne sont plus remplies, libérer le logement

Nous en revenons au manque de considération pour les personnes qui travaillent en EHPAD : Gerda indique que par le passé, il y avait un soutien aux personnels soignants, et que cela n'existe plus à cause du coût des psychologues. Sa proposition est de remettre en place cette analyse de la pratique.

Laurence explique que dans certains pays européens, les demandeurs d'emploi peuvent être contactés au jour le jour pour apporter leur aide dans des structures sociales : sans formation, ils servent de "petites mains", mais cela dégage du temps pour les soignants, et en même temps assure un lien social souvent utile pour les chômeurs.

Proposition : valoriser les demandeurs d'emploi en leur proposant d'aider dans les structures de type EHPAD.

Démocratie et Citoyenneté

François nous parle d'une commission pour conseiller les députés, dont il ne voit pas l'utilité, mais qui coûte 30 M euros par an. **Sa proposition est de réduire d'un tiers les députés**, il pense que 3 par département serait suffisant. Il nous parle aussi des secrétaires d'Etat qui ne savent pas comment on vit (exemple du prix du croissant) : il y a trop de décalage entre eux et nous.

Laurence trouve que nous ne sommes plus en phase avec nos institutions : on vote, puis pendant 5 ans il ne se passe plus rien. Elle pense qu'il est temps pour une réforme, de façon à mieux faire remonter les opinions des Français.

Michel prend l'exemple du Débat d'Orientation Budgétaire fait chaque année au conseil municipal : il faudrait **organiser un Débat d'Orientation de Politique Nationale** où des élus (députés ou collaborateurs) viendraient nous expliquer sur quoi ils travaillent, et faire remonter ce que nous en pensons. Actuellement, le seul moyen de s'exprimer est de passer par un parti politique, mais il faut alors être "dans la ligne du parti" !

Actuellement, tout est laissé au privé alors qu'on constate que le fonction-

nement des coopératives est plus efficace ; le politique doit retrouver son rôle d'orientation de la société.

Michèle indique que cela correspond bien à son ressenti : face à sa préoccupation sur l'avenir de la planète, ce qu'on va laisser à nos enfants et petits-enfants, il faut financer la transition écologique même si ce n'est pas "rentable", c'est un choix de société.

Proposition : financer les initiatives individuelles qui permettent d'explorer de nouvelles possibilités

Lucas, 15 ans aimerait pouvoir travailler mais il n'en a pas le droit. Laurence, qui est en charge des recrutements dans son entreprise, remarque que l'apprentissage est une voie à privilégier.

Lucas souhaite parler des manifestations de lycéens : contre "Parcours-Sup" et contre la réforme des lycées, les lycéens sont descendus dans la rue parce qu'ils n'avaient pas pu donner leur avis. Christine essaye de savoir, parmi ceux qui ont des enfants ou des petits-enfants d'âge scolaire, qui est informé des réformes. Les syndicats sont en chute libre, ils n'ont plus de pouvoir. Dans ce contexte, des lois viennent durcir le devoir de réserve des fonctionnaires. Pendant ce temps, l'école avance vers sa privatisation : les écoles rurales, pas rentables, sont rattachées à des collèges de secteur (plus de directeur). Tandis que la scolarité devient obligatoire dès 3 ans, sa gratuité ne concerne plus que la période primaire...

Mme le Maire indique que lors du dernier congrès des maires, elle a participé à un atelier avec le ministre de l'Education Nationale sur la continuité entre la crèche et l'école, et qu'il n'a pas répondu sur la question de l'apparition d' "Etablissements Locaux Publics d'Enseignement", qui sont des regroupements de plusieurs écoles gérées par un Conseil d'Administration.

Christine explique que, par Internet, les enseignants peuvent poser des questions sur leur travail, l'évolution de l'Education Nationale, etc. Mais les réponses sont en langue de bois, le discours n'est pas le même que quand le ministre parle aux médias ! La réforme du lycée a été faite en vitesse, sans prendre le temps



de mesurer les conséquences.

Franck considère que, du fait de la synchronisation des élections législatives sur les présidentielles, il n'y a plus de contre-pouvoir à l'Assemblée. **Sa proposition est de revenir en arrière, pour que les législatives ne soient plus juste après l'élection présidentielle.**

Il fait aussi remarquer que 90% des écoles sont revenues à la semaine de 4 jours, qui est le rythme scolaire dérogatoire. Ce n'est donc plus "National". Est-il vraiment plus utile de mettre un drapeau dans chaque classe ?

Patrick revient sur la représentation qui n'est pas suffisante. **Sa proposition est de prendre en compte les votes blancs.** Il voudrait aussi plus de proportionnelle pour que tous les courants soient représentés.

Yvan propose alors un mode de scrutin différent, le vote par jugement majoritaire : les électeurs donnent des notes aux candidats (plutôt que choisir un candidat, ils expriment, pour chaque candidat, s'il est bon, plutôt acceptable, ou pas du tout).

Michel indique que la proportionnelle n'a pas bien fonctionné pendant la IV^e République. Et de toutes façons, elle représenterait les partis, et non les citoyens !

Sa proposition est d'avoir 20 à 25% de

Questionnaire commun



Chaque nouveau numéro du "Petit Journal Saint-Jeannais" est l'occasion de faire plus ample connaissance avec des élus, agents municipaux ou habitants. Pour cela, nous avons choisi de faire un questionnaire commun dont certaines questions sont directement issues du célèbre questionnaire de Bernard Pivot.

De gauche à droite :

Nathalie Velande (NV) : attachée territoriale responsable du pôle finances

Michel Delmas (MD) : Premier adjoint chargé des finances

et **Laurence Bethune (LB)** : Maire

Présentez-vous en trois lignes maximum :

NV : Saint-Jeannaise depuis mon adolescence, je suis heureuse et fière de travailler au service de mon village depuis 33 ans. Je suis maman de 2 grands enfants de 28 et 16 ans qui sont toute ma vie.

MD : Je suis marié, j'ai deux filles et j'habite dans le quartier de Monteuil depuis 25 ans, j'aime vivre à Saint-Jean-de-Moirans pour sa vie de village, la qualité et la diversité de la vie associative.

LB : Je vais avoir 57 ans, je suis enseignante. Je suis mariée, j'ai 2 enfants. En fait, je n'aime pas parler de moi ; ça n'intéresse personne et en plus j'ai une vie tout à fait banale...

Si vous étiez un animal :

NV : Un chat

MD : Un oiseau

LB : Mon labrador noir, Skott

Proverbe que vous aimez ?

NV : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse

MD : Fais ce que dois, advienne que pourra

LB : Certes, un rêve de beignet, c'est un rêve, pas un beignet. Mais un rêve de voyage, c'est déjà un voyage.

Le premier mot qui vous vient à l'esprit commençant par la lettre H ?

NV : Humain

MD : Humanisme

LB : Hétéroclite

La qualité que vous détestez ?

NV : L'ambition démesurée

MD : La perfection

LB : La perfection

Le défaut que vous préférez ?

NV : La curiosité

MD : La transgression

LB : L'exigence

Quel est votre film préféré ?

NV : Seul au monde

MD : Le fabuleux destin d'Amélie Poulain

LB : Alceste à bicyclette

Le mot que vous détestez ?

NV : Cancer

MD : Méchanceté

LB : Trahison

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?

NV : Commercial

MD : Mécanicien

LB : Thanatopracteur

Si le buste de Marianne pouvait être un homme ou une femme, qui choisiriez vous ?

NV : Claire Keim

MD : Victor Hugo

LB : Simone Veil ou Jacques Delors

Quelle est votre drogue favorite ?

NV : Le soleil de Grèce

MD : Le chocolat

LB : Le chocolat

Quel est l'évènement qui vous a le plus marqué ces dix dernières années ?

NV : Les attentats de 2015

MD : La permanence des guerres militaires, civiles, économiques

LB : Le plus inquiété plutôt, la montée des extrémismes

Votre pire cauchemar ?

NV : Mes enfants sont en danger... et je ne peux rien faire

MD : La souffrance

LB : Etre ensevelie sous une avalanche

Vous avez une heure à perdre que faites vous ?

NV : Rien

MD : J'écoute de la musique

LB : Je lis, je brode ou je tricote...

Votre chanteur ou chanteuse préféré(é) ?

NV : En ce moment, Vianney

MD : Jacques Brel

LB : Jean-Louis Aubert

Votre juron favori ?

NV : Merde

MD : Connard

LB : Pétard de zinc !

Quel est votre acteur ou actrice préféré(é) ?

NV : Guillaume Canet

MD : Sandrine Kiberlain

LB : Fabrice Luchini

Vous avez une baguette magique, que faites vous ?

NV : Je fais revenir mes proches

MD : Le tour du monde

LB : Faire en sorte que tous les enfants du monde puissent aller à l'école

Si vous étiez un vêtement ?

NV : Un pull en laine

MD : Une écharpe

LB : Un foulard

Quel est votre plat ou dessert préféré ?

NV : Le Pavlova (de la Chouquette !)

MD : Le tiramisù

LB : Le mille-feuille

A vous le mot de la fin ?

NV : Au revoir et à bientôt !

MD : L'amitié

LB : CLAP (de fin, comme au cinéma !)

Une retraite bien méritée !

Christiane Coppey, médecin installée sur Saint-Jean, a pris sa retraite le 31 décembre dernier.



Le Docteur Coppey, entourée de son mari et de leurs enfants, dont leur fille, venue spécialement du Canada pour l'occasion.

A l'invitation de notre maire Laurence Béthune, nombre de patients, confrères et amis de Christiane Coppey se sont donc réunis dans la salle Honoré Berland, que l'on avait rarement vu si pleine, pour fêter sa retraite et, surtout, la remercier pour toutes ces années passées aux côtés des Saint-Jeannais.

L'occasion de réunir les trois maires qui l'ont connue dans son exercice : Robert Veyret, Bernard Gassaud, invités à prendre la parole par Laurence Béthune, qui elle-même s'est exprimée dans ces termes :

"C'est en 1986 que le Docteur Coppey découvre Saint-Jean-de Moirans, suite à son arrivée dans la région voironnaise. Elle s'installe dans une petite maison rue du Billoud, et complète ainsi l'offre de soins apportée par le Docteur Chassigneux, installé quant à lui, Champ de la Cour. Elle élargit d'ailleurs l'offre médicale puisqu'elle apporte en plus dans sa sacoche, l'homéopathie et l'acupuncture.

Après quelques années, elle déménage son cabinet pour s'installer là où elle prendra sa retraite, rue du 8

mai 45, dans un local rénové par une kinésithérapeute exerçant elle aussi à Saint-Jean, qu'elle propose à la location. Madame Coppey s'approprie et personnalise les locaux – son cabinet et la salle d'attente – de petits messages, certains teintés d'humour comme elle le dit elle-même, permettant tout naturellement de nouer le contact humain plus facilement. Objectif pleinement réussi puisque certains petits malades, accompagnés de leur maman, ne viennent chez le médecin que pour jouer avec les jeux proposés dans la salle d'attente.... et une fois devant elle, n'ont plus aucune douleur ! Ou ce monsieur, qui, avec un grand sourire, en entrant dans le cabinet lui dit *"Dites donc Madame Coppey, ça sent la rébellion rentrée, tous ces petits messages"* !

Bref, le Docteur Coppey est bien implantée à Saint-Jean, reconnue, estimée, et devient le médecin de beaucoup de familles.

C'est donc jusqu'en 2018 qu'elle a rencontré, écouté, conseillé et soigné les Saint-Jeannais, même si sa patientèle allait bien au-delà de notre village.

Lorsque nous nous sommes rencontrés pour préparer cette petite cérémonie, elle m'a fait part de sa satisfaction de voir que de nouveaux médecins – et de jeunes médecins – allaient s'installer dans notre maison de santé pluri professionnelle, ici à

Saint-Jean-de-Moirans, pour prendre en charge notamment ses patients. Et cela est pour elle un réel soulagement. Elle m'a d'ailleurs certifié que cette nouvelle structure saint-jeannaise était promise à un grand succès !

C'est après 33 années d'exercice de la médecine, après quelques temps d'interruption, qu'elle prend enfin une retraite bien méritée.

Je vous témoigne donc toute la reconnaissance d'une population pour l'accompagnement que vous lui avez prodigué, et vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, une longue, heureuse et active retraite bien méritée".

La relève est assurée !

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, deux jeunes médecins vont intégrer la maison de santé pluri professionnelle, dès son ouverture. Il s'agit de Pauline Suppo et David Lebres. Ils rejoindront donc, sur la commune, le Docteur Chassigneux.



Agir pour un développement harmonieux de notre commune, au bénéfice de tous

Nous arrivons à un moment de notre mandat où les projets les plus visibles que nous avons initiés se matérialisent enfin : construction en centre village de l'ensemble "maison de santé pluriprofessionnelle/logements sociaux/café-restaurant", reconstruction de l'ensemble "Maison pour tous/Centre de Loisirs", construction d'une aile "accessible aux personnes à mobilité réduite" jouxtant la mairie, pour y célébrer notamment les mariages et organiser les séances du Conseil Municipal.

Ces travaux importants arrivent un peu tardivement à notre goût ; nous aurions également souhaité qu'ils s'échelonnent mieux dans le temps afin de ne pas accumuler les nuisances. Mais il n'a pas été possible de faire autrement pour plusieurs raisons.

En premier lieu, au tout début de notre mandat, il a fallu prendre en compte des priorités relatives à la conformité des bâtiments et la sécurité des usagers. Ce fut une priorité incontournable puisque par exemple, le centre socioculturel était ouvert au public malgré un avis défavorable de la commission de sécurité. Dans un autre registre, il a également fallu procéder à des travaux urgents et importants au gymnase et dans les écoles. Ce n'est donc qu'après un inventaire précis des réalisations incontournables que nous avons pu avoir la visibilité nécessaire à l'engagement d'investissements importants.

En deuxième lieu, les délais administratifs inhérents à la réalisation de ces projets sont assez considérables : études préalables, dossier de permis de construire assorti des inévitables délais de recours, dossiers de subvention à monter, choix des entreprises, coordination des différents corps de métier... Ce temps ne fut pas inutile ; il a par exemple permis de mobiliser un peu plus de 1 051 543 € de subventions. Nous remercions à nouveau le Pays Voironnais, le Conseil départemental, la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui nous ont fait confiance et nous ont octroyé des subventions nous permettant de mener à bien ces projets.

Enfin, nous avons tenu pour ces différents projets, à associer habitants et usagers. C'est une contrainte de temps dont nous sommes fiers puisque cette méthode participative est l'un des marqueurs de la politique locale que nous développons. Ainsi, par exemple, un comité de pilotage associant des habitants travaille sur le café (mode de gestion, cahier des charges, annonces et prochainement choix du gérant) ; le choix du projet architectural de la "Maison Pour Tous/Centre de Loisirs" a été opéré, suite à un jury de concours, par une commission d'appels d'offres au sein de laquelle des permanents, des architectes et des spécialistes de la petite enfance ont siégé.

Outre ces projets particulièrement visibles en ce moment dans notre commune, nous arrivons également

au point d'aboutissement de **notre nouveau plan local d'urbanisme (PLU)**. Ces derniers mois ont été importants et la mobilisation des oppositions a été vive sur le registre notamment d'un supposé manque de concertation. Là encore, il convient de rappeler les éléments factuels : la révision du PLU a été lancée en 2015, toutes les informations ont été adressées à l'ensemble de la population dès cette date, outre les dispositions légales obligatoires (enquête publique, consultation des personnes publiques associées, etc.) ; des ateliers en marchant associant des lectures de paysages, des réunions ont été régulièrement proposées à l'ensemble des Saint-Jeannais. Mais, malgré ces éléments objectifs, il est difficile d'éviter quelques mécontentements lorsqu'il faut nécessairement arbitrer en faveur de l'intérêt général.

Et en matière de définition de l'intérêt général, nous avons une boussole bien aimantée autour de quelques principes simples :

La maîtrise du développement de notre commune : ne pas rester figé sur un passé idéalisé mais prendre en compte la modernité et le développement économique en préservant le caractère villageois de notre commune ;

La mixité sociale des habitants : nos obligations légales relatives au logement social doivent absolument être intégrées et diffusées dans tous les espaces communaux plutôt que de se concentrer dans des "poches" qui, à terme, se révèlent des ghettos ;

La responsabilité environnementale : limiter la consommation des espaces afin de conserver des espaces agricoles, limiter les déplacements, favoriser les transports collectifs ;

La priorité éducative : nous ne sommes que les locataires très temporaires de nos fonctions et notre première responsabilité est de permettre aux générations futures de prendre leurs décisions de manière éclairée. Aussi, l'action en faveur de l'éducation prise au sens large (de la crèche aux activités sportives et culturelles en passant par l'école) reste une priorité constante ;

La maîtrise budgétaire : l'ensemble de ces projets a été programmé en mobilisant un maximum de subventions, en ayant un recours limité à l'emprunt et sans augmentation des impôts locaux. Mieux, nous avons même compensé les augmentations de taxes dues aux transferts de compétences au Pays Voironnais par une diminution de la part communale des taxes locales afin de ne pas augmenter la pression fiscale.

Ainsi, c'est au regard de ces orientations essentielles pour l'avenir qu'il faut comprendre les quelques arbitrages délicats et les quelques désagréments temporaires qui sont à subir actuellement.

L'accroissement des implantations commerciales le long des nationales Quel impact pour notre village ?

Lors du conseil municipal du 31 Janvier 2019, il a été mis à l'ordre du jour une motion qui avait pour objectif d'initier une réflexion sur l'accroissement d'implantations de commerces le long des grands axes du Pays Voironnais notamment sur la RD1085 entre les carrefours Vincent Martin et Marius Chorot de Moirans. Les 5 élus d'opposition se sont abstenus car ce sujet est complexe et mérite qu'on réfléchisse plus longuement sur le comportement de notre société.

Il est évident que les habitudes en matière de consommation ont bien changé depuis ces dernières années.

Les usagers utilisent les nouveaux moyens mis à leur disposition pour faire leurs achats : Drive au supermarché, boulangeries industrielles sur les axes routiers, pharmacies excentrées avec des parkings adaptés aux modes de vie des citoyens...

Notre société évolue : des citoyens de plus en plus pressés, avec des activités professionnelles très chronophages, un trafic routier dense dès le matin... Ces exemples sont autant d'éléments qui favorisent la fréquentation de ces nouveaux commerces que l'on voit fleurir au bord de nos routes. Ils s'implantent sur des lieux stratégiques et savent s'adapter aux besoins et aux services des usagers. Leur priorité est certainement beaucoup plus axée sur le rendement plutôt que sur la qualité.

Aujourd'hui, il est aussi bien difficile pour de nombreux foyers d'arriver à finir le mois avec un solde créditeur. Certains, n'hésitent pas à faire plusieurs kilomètres pour effectuer leurs courses dans des enseignes de grandes distributions qui pratiquent des promotions en masse. Il est donc compliqué pour ces consommateurs d'avoir une réflexion en termes d'écologie ou de comportement alors que vivre dignement est déjà bien complexe pour eux.

Concrètement qu'en est-il de nos commerces de proximité à St Jean de Moirans ?

Notre village a la chance de posséder une boulangerie, un salon de coiffure et une pharmacie, des commerces indispensables dans un village, sans oublier le marché du mardi et du vendredi. **L'accroissement des nouveaux commerces le long des nationales inquiète mais à quoi sert une motion bien tardive puisque les implantations sont en grande partie réalisées, les permis de construire accordés par les maires ?** Il est avant tout indispensable qu'aujourd'hui les citoyens réfléchissent sur leur manière de consommer et de vivre.

Les mentalités doivent changer. Il n'est pas prioritaire de savoir aujourd'hui si l'accroissement des commerces le long des axes routiers est bien ou pas.



Par contre, il est urgent que les Saint Jeannais réfléchissent sur ce que deviendrait leur village sans commerçants à proximité, issue inéluctable si nous ne changeons pas nos manières d'agir et si nous ne faisons pas l'effort de faire vivre nos commerces locaux en s'y rendant quotidiennement. (À pieds, à vélo électrique ou en voiture dans un centre bourg aux accès sécurisés et pourvu de parkings adaptés)

Les commerces du centre bourg de notre village sont indispensables pour les personnes âgées, c'est pour certaines la seule manière de pouvoir faire leurs courses de manière autonome. Le commerce de proximité favorise la consommation de produits de qualité à chaîne courte, l'échange entre les citoyens, la convivialité, la consommation modérée et juste en fonction de nos besoins. Autant de valeurs en perte de vitesse depuis plusieurs années qui doivent aujourd'hui rassembler les citoyens en bonne intelligence afin d'apprendre le réel savoir vivre ensemble.

Par ailleurs et comme toujours, Marie Cécile Marillat, Dominique Garcin, Magali Rieubon, Jacinthe Bianchi et Jérôme Chiaverini vos Conseillers Municipaux d'opposition, demeurent à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter

MARCHÉ DE NOËL



MONDÉE



REPAS DES AÎNÉS



SOIRÉE CODE DE LA ROUTE



RÉUNION PUBLIQUE PLU



Résultat de la photo mystère du n° 9



Trois familles ont reconnu dans la photo-mystère du dernier numéro du Petit Journal Saint-Jeannais, un morceau de la croix située à l'entrée du presbytère, au 42 Chemin de l'Eglise. Ils ont donc été conviés en mairie pour recevoir un petit cadeau. Bravo pour leur perspicacité.



Laurence Béthune et les gagnants (de gauche à droite) : Naïla et Alia Le Goff, Dominique Fournier, Liana et Maëly Rakotoarisoa et leur papa Willy.

Concours du plus bel arbre de Noël saint-jeannais

Des concours sont également lancés sur la page facebook de la commune.

Ainsi, au moment de Noël, il a été proposé aux Saint-Jeannais de nous envoyer une photo de leur sapin.

C'est l'arbre réalisé par Mathys Bellier qui a gagné, en recueillant 140 votes.

Bravo pour cet arbre très original.

Rendez-vous à Noël pour un nouveau concours !



Mathys entouré de sa maman, Alexandra, et de Madame le Maire

La photo-mystère

Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?



Faites vos propositions par mail à l'adresse suivante :
photo-mystere@stjeandemoirans.fr

**Les réponses doivent être envoyées
avant le 30 avril 2019**

Le gagnant sera désigné par tirage au sort. Il recevra un petit cadeau qui lui sera remis en Mairie.
Si personne n'a trouvé au 30 avril, des indices seront alors donnés sur la page Facebook de la commune

Soyez perspicace !

Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

www.st-jean-de-moirans.fr